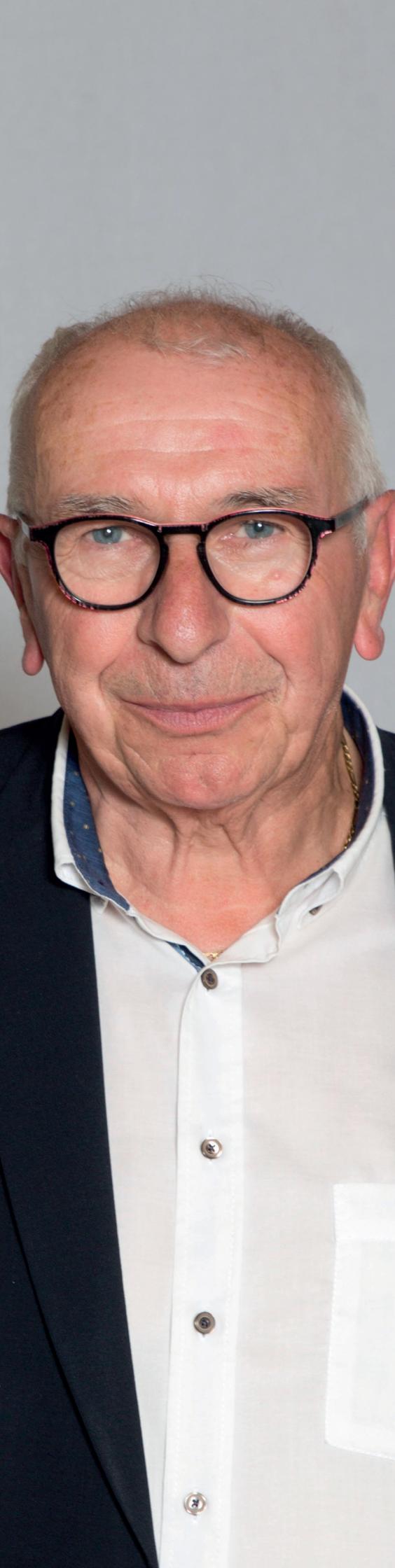




009 VIVRE
ARIOM
VOTRE BULLETIN MUNICIPAL



Pour une approche pratique de la mobilité

La mobilité se raconte aujourd'hui à longueur de pages de journaux, de reportages télé, de rapports d'experts et de discours politiques. On la trouve partout, servie à toutes les sauces : « active », « douce », « durable », « partagée », « décarbonée »... À tel point que le concept de « mobilité » fait naître autour de lui toute une sémantique qui loin de faciliter sa compréhension, semble plutôt le contraindre dans une approche très « savante » et parfois même technocratique, éloignée de la réalité de la pratique et du quotidien des citoyens...

À n'en pas douter, la mobilité constitue l'une des réponses majeures aux enjeux du changement climatique. À cet égard, elle implique un bouleversement tout aussi majeur de nos habitudes et de notre rapport aux autres. Mais encore faudrait-il que nous nous entendions sur ce que signifie pour nous, collectivement, la notion de « mobilité »... Trop souvent celle-ci est perçue comme une injonction à se plier à la « dictature » du sacro-saint vélo qui dicterait désormais en tant que personnes individuelles, nos habitudes de circulation et en tant que décideurs publics, la trajectoire de nos projets urbains...

Il est essentiel, me semble-t-il, de réussir à sortir de cette approche par trop caricaturale. Mais cela implique un important travail de pédagogie pour que chacun perçoive clairement les enjeux autour de la mobilité et les moyens d'y répondre collectivement. Pour donner à la mobilité « un sens pratique ». Tenter de définir la mobilité autour de mots simples, d'actions concrètes et à travers la perception qu'en ont ceux qui la pratiquent au quotidien : c'est l'ambition du dossier de ce nouveau numéro du *Vivre à Riom*.

La mobilité est plus que jamais au coeur de l'action de l'équipe municipale pour nous permettre dès à présent, d'améliorer la qualité de vie dans notre ville, apaiser le coeur et les entrées de ville, favoriser l'accessibilité des quartiers, mais aussi reconnecter à la ville des lieux jusqu'alors fermés et qui ont vocation à offrir demain, à tous les Riomois, la possibilité de vivre dans une ville qui leur ressemble. De tout cela il sera également question dans ces pages.

Bonne lecture à tous !

Pierre PÉCOUL

Maire de Riom

1^{er} Vice-président de Riom Limagne et Volcans délégué à l'Économie, à l'Emploi et à l'Attractivité

4

JEP 2023 :
ENTRE ART ET HISTOIRE

8

MOBILITÉ :
DU CONCEPT À LA RÉALITÉ

18

OZAMBRE,
OU LA POSSIBILITÉ DE L'ART

20

BERNARD GUILHEN, AVEC
HONNETÉ ET HUMILITÉ

22

GEORGES FAVARD,
UNE HISTOIRE RIOMOISE

24

LA PLACE PÉROL
SE REFAIT UNE BEAUTÉ

28

CONSEILS DE QUARTIER

30

DES PROJETS
QUI AVANCENT

40

VAR

3

#VAR

Suivez-nous sur les réseaux sociaux
pour tout savoir de l'actualité de votre ville !





JEP 2023: entre Art et Histoire

Du patrimoine à la mémoire...

Il y a cela de commode à Riom que pour les Journées du Patrimoine, on n'a pas besoin de se creuser beaucoup la tête... En effet, notre ville dispose d'un patrimoine si riche et de gens si qualifiés pour le mettre en valeur, qu'on a pour ainsi dire l'embarras du choix. Reste à coller, d'aussi près que possible, à la thématique de l'année. Pour 2023, l'une des thématiques est le « **Patrimoine vivant** ». Expression « *malencontreuse* » comme le relevait le philosophe Christian Godin le 3 juin dernier, à l'occasion du colloque organisé par la Ville et consacré aux prisons de Riom, puisqu'elle suppose qu'il y aurait un « patrimoine mort »... En fait, « patrimoine vivant » renvoie au patrimoine

« immatériel » tel que défini dans la convention de l'UNESCO et qui recouvre notamment les fêtes, cérémonies et autres événements culturels.... Plus globalement, le « patrimoine », rappelait Christian Godin lors de la même intervention, c'est étymologiquement « *ce qui est hérité des pères* ». La notion de « patrimoine » c'est donc « *ce que le passé peut engendrer pour le présent* », et **parler de patrimoine c'est d'emblée poser la question de « l'héritage »**.

Cette transmission d'un héritage est au cœur de l'enjeu de reconversion des prisons de Riom, ainsi qu'il en a été question les 2 et 3 juin derniers. Cet enjeu fut particulièrement palpable lors des visites de **la maison d'arrêt qui en l'espace de deux jours, a accueilli près de 2500 visiteurs venus de Riom et d'ailleurs**. Pour l'occasion, d'anciens pension-

naires - gardiens aussi bien que détenus - s'étaient improvisés guides conférenciers, entraînant dans leur sillage des dizaines de visiteurs curieux de savoir comment on avait pu vivre dans un tel lieu... On put alors mesurer leur attachement à ces cellules, ces couloirs et ces cours où ils passèrent des années entières de leur vie, et dont on pouvait s'étonner qu'ils gardaient – notamment les détenus – un « bon souvenir ». Ou tout au moins, un souvenir ému. Car comme le rappelle Christian Godin, **par-delà la mémoire collective et historique, c'est une mémoire affective et personnelle qui ressurgit**. Celle de femmes et d'hommes qui tiennent à ces lieux tout simplement parce qu'ils y ont laissé une partie d'eux-mêmes... et ont symboliquement signé d'un mot sur le « mur d'expression » consacré, ce nouveau passage entre leurs murs.

À l'heure où ces prisons, qui n'en sont plus depuis 2016, font l'objet d'un projet de revitalisation porté par la Ville (voir p. 36), les Journées européennes du Patrimoine sont l'occasion d'en ouvrir à nouveau les portes. **L'ancienne maison centrale et l'ancienne maison d'arrêt seront donc ouvertes aux visites les samedi 16 et dimanche 17 septembre prochains.** Des visites commentées par les guides conférenciers du Pays d'art et d'histoire de RLV, qui s'étaient déjà prêtés activement à l'exercice au début du mois de juin pour des classes de lycées riomois. L'occasion de rendre à nouveau accessibles les espaces d'exposition consacrés au procès de Riom, à l'enfermement du ministre Jean Zay et du général de Lattre de Tassigny... Et d'inaugurer **un nouvel espace consacré à Marcel Bernard, résistant interné dans la maison d'arrêt de Riom où il a notamment tenu des carnets de dessin qui seront exposés** et accompagnés d'un témoignage vidéo de ses enfants Pierre et Michelle. Quant à la maison centrale, elle devrait accueillir sur son mur d'enceinte (côté rue de l'Hôtel des Monnaies) une exposition intitulée « *Résistance et dissuasion : Des origines du programme nucléaire français à nos jours* », gracieusement prêtée par le Commissariat à l'énergie atomique. Le rapport avec la maison centrale de Riom ? Eh bien c'est ici,

dans une des cellules de la Centrale, que durant quelques jours du tragique mois de mai 1940, fut entreposé un stock d'eau lourde dans le cadre d'une mission ultra-secrète commandée par le gouvernement français de l'époque... Enfin pour patienter entre deux visites, il sera possible de s'offrir une petite balade dans le centre-ville à la découverte de lieux de mémoire emblématique de la Seconde guerre mondiale...

... En passant par l'Art

Ouvrir les portes du patrimoine riomois, c'est donc faire entrer l'Histoire. Mais c'est aussi faire entrer l'Art. Cette année, c'est plus particulièrement par la porte des Archives municipales que l'Art va faire irruption avec **l'exposition de cinq tableaux restaurés de la sacristie de l'église Notre-Dame du Marthuret**, dont un renferme une histoire peu commune...

Une occasion rare d'admirer ces œuvres uniques, à travers l'éclairage de Clémence Fargues et Samuel Cherprenet, conservateurs-restaurateurs d'œuvres d'art, agrées Monuments Historiques, qui tiendront une **conférence sur la restauration des œuvres d'art dans les locaux-mêmes des Archives le dimanche à 16h.** Des locaux inaugurés en 2015, qu'il sera possible de visiter sous la bonne garde de nos archivistes qui pour l'occasion, vous parleront de leur métier avec la passion qui les caractérise. Pour faire naître des vocations ?

Enfin, l'Art soufflera aussi dans les couloirs de l'ancien couvent des Rédemptoristes (ou couvent de la Visitation) requalifié en **Écoles d'Art et de Musique depuis 2020, et qu'il sera possible de visiter le samedi à 10h30** sous la houlette du Directeur de l'École d'Art Alexandre Rocuzzo...

Visites guidées de la maison centrale samedi et dimanche, toutes les 30 minutes de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30.

Réservation obligatoire en ligne sur www.rlv.eu. Accès par la rue Soubrany et la place des Martyrs de la Résistance.

Visites guidées à la maison d'arrêt samedi et dimanche à 10h, 11h et 12h. Accès place des Martyrs de la Résistance.

Visites guidées du bâtiment des Archives municipales, samedi et dimanche, de 9h à 12h et de 14h à 18h.



LES PRISONS DE RIOM

en dates

1212

Riom capitale administrative des Terres royales d'Auvergne

Après 1224

Prêche du frère Philippe, disciple de saint François

1233

Installation des Cordeliers au faubourg de Layat

1257

Les Cordeliers obtiennent le droit de s'installer *intra-muros*

1337-1453

Guerre de 100 ans

1500

Restauration du couvent des Cordeliers

1790

Destruction du clocher de l'église par la foudre

1791

Fermeture du couvent (quatre moines)

1791-1792

Projet de reconversion du couvent par Richier

1791

Promulgation du premier code pénal français

Création des maisons d'arrêt et des maisons de justice

1836

Circulaire Gasparin : choix du modèle cellulaire pour les prisons

1838

Mallay : Rapport sur l'application du système pénitentiaire aux maisons d'arrêt

1841

Circulaire Duchâtel : typologie des prisons et recueil de modèles

1854

Circulaire Persigny : abandon du système cellulaire, retour à l'enfermement par quartier

1854

Premier projet de Mallay pour la maison d'arrêt

1858

Deuxième projet de Mallay pour la maison d'arrêt

1926

Inscription du cloître et de la chapelle des Cordeliers

1945-1949

Détention des collaborateurs à la maison centrale

1949-1954

Retour à la détention des droits communs

1954-1957

Fermeture de la maison centrale

1956

Projet d'installation du musée régional d'Auvergne

1956

Réouverture, détention de ressortissants nord africains

1989

Réouverture, détention de droits communs condamnés à de longues peines

2003

Maison centrale requalifiée en centre de détention

2006

Détention d'auteurs d'infraction à caractère sexuel

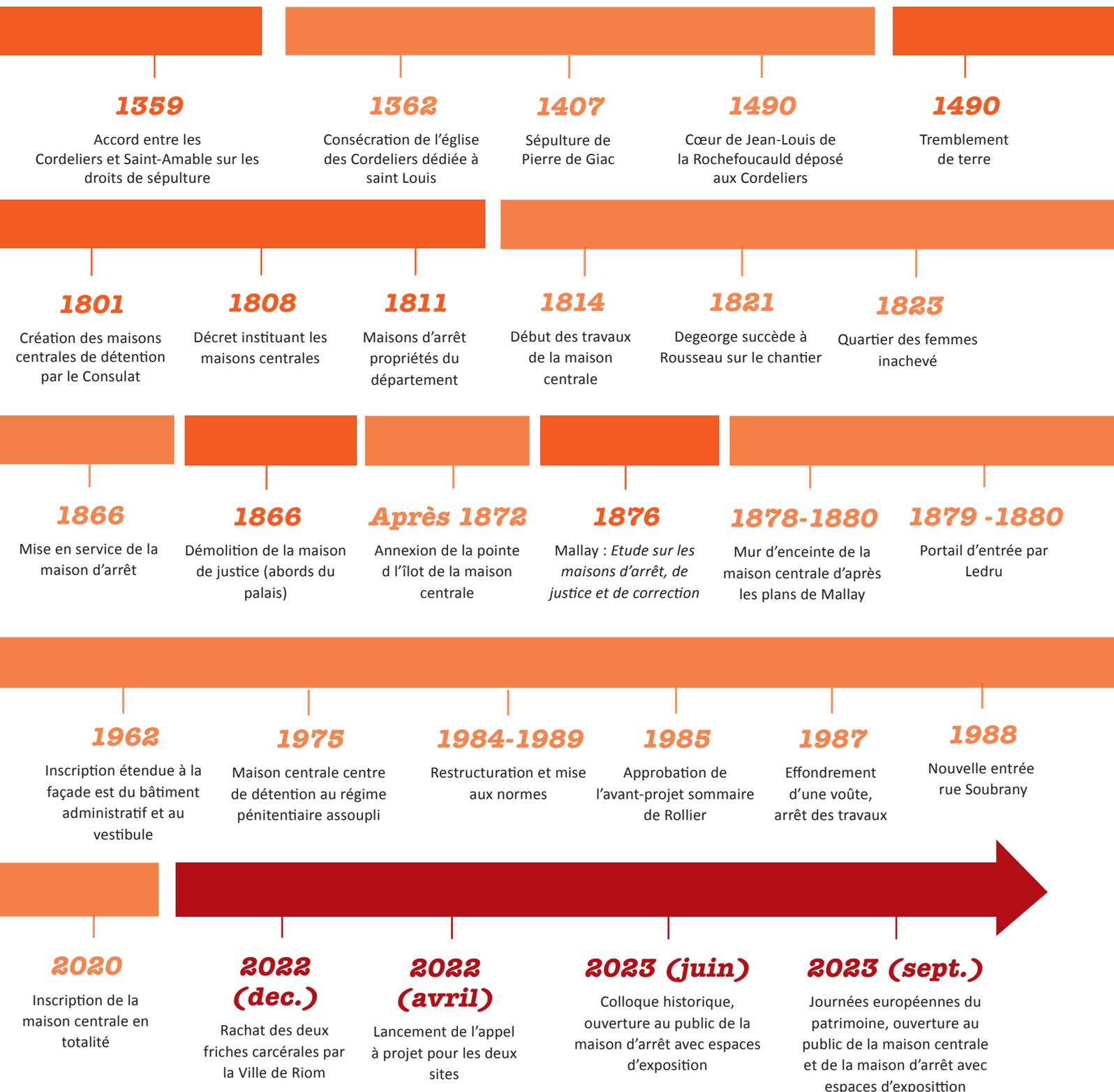
2013-2015

Construction d'un nouveau centre pénitentiaire dans le marais de Riom, établissement de rééducation active

2016

Fermeture de la maison centrale et de la maison d'arrêt

En vue de l'ouverture au public de l'ancienne maison d'arrêt et de l'ancienne maison centrale à l'occasion des Journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre prochains, vous trouverez sur cette double page des repères chronologiques concernant ces deux sites.



MOBILITÉ :

du concept à la réalité

Il est désormais de plus en plus fréquent d'entendre parler de mobilité « douce » (et pourquoi pas des mobilités « gentilles » ou « bienveillantes » ?) ou « active » (est-ce à dire qu'il y aurait une mobilité « passive » ?). Qui n'a pas eu le bonheur de parcourir un de ces prospectus politiques invitant à « décarboner » dans la joie et l'allégresse pour favoriser « l'écomobilité » et « la pratique des modes doux » ? Que vous évoquent les termes de « parc linéaire » et de « vélotaf » ? Ce qui hier se serait apparenté à d'affreux barbarismes technico-administratifs, est aujourd'hui le lot quotidien des échanges entre les collectivités et leurs *administrés*.

Au-delà des termes, ce qui est en jeu dans la notion de *mobilité* c'est bien le rapport entre d'un côté la perception par les élus et agents municipaux des projets développés à Riom autour du concept de *mobilité* - et la communication qui en est faite par la Ville à destination du grand public - et de l'autre le ressenti du citoyen usager « sur le terrain ».

En effet, une municipalité peut bien se targuer de mettre les bouchées doubles pour favoriser les fameux « modes actifs » (vélo, transports en commun, trottinette...) par la création de « voies vertes » et de pistes cyclables flambant neuves, d'approuver dans toute la solennité des « assemblées délibérantes » des « outils de planification » faisant l'objet de documents d'une centaine de pages en regard desquels un rapport financier se lit comme une bande dessinée, ou bien de se voir remettre en grandes pompes des labels que le Ministère de la Transition écologique distribue comme autant de « bons points » aux villes et aux intercos « vertueuses »... Si dans la pratique on ne peut pas effectuer 2 kilomètres à vélo sans la crainte de se faire taper par un automobiliste trop pressé, si on est obligé de « jeter » ses gosses à l'école parce qu'on a nul endroit où stationner son « vélo cargo », **le citoyen y trouve-t-il vraiment son compte ?**



Anne Veyland, Adjointe à l'Environnement et à l'Aménagement urbain prospectif, a accompagné le partenariat Ville de Riom - Université Clermont Auvergne sur la démarche " Riom fait sa transition ".



Nous pouvons facilement nous entendre sur les deux postulats suivants : *primo*, **les projets publics n'ont de sens que s'ils répondent à une demande et à un besoin des citoyens** et *secundo*, la réussite d'une réalisation publique se mesure à l'aune de sa praticabilité pour ceux qui l'utilisent. Nous croyons que cela est encore plus vrai lorsqu'il est question de *mobilité*. C'est pourquoi à chaque étape de ce dossier, nous ferons parler une Riomoise ou un Riomois sur sa pratique quotidienne des aménagements réalisés par la Ville. Pour être certains qu'à Riom, la *mobilité* va bien au-delà des mots !



Riom avant les voitures à moteur... et les vélos.

Riom dans les temps

Il suffit de se pencher sur une photo du Riom d'avant, celui où les rues piétonnes étaient des artères gorgées de vie (mais pas encore de vélos) avant de devenir des rues étriquées où l'espace dédié aux piétons et vélos se réduit à mesure que s'étaient les corpulents SUV... Avant que l'air des pots d'échappement et le ramdam des moteurs débridés des bécanes ne nous rendent zinzins, au point d'employer des termes aussi saugrenus que « décarbonation »... Pourtant, du strict point de vue des espaces dédiés à la pratique du vélo (qui avouons-le, semble bien cristalliser les enjeux de la *mobilité*) Riom n'est pas en reste. Et le rythme récent des projets qui font la part belle à la pratique cyclable semble bien confirmer ce constat !

Pour nous aider à nous repérer, donnons déjà quelques chiffres. Riom dispose d'un **réseau de pistes cyclables d'environ 21 kilomètres**. Pour comparer à un voisin proche de taille équivalente, Issoire affiche 15 kilomètres. Suffisant pour faire de Riom un exemple à suivre ? Non, évidemment. D'autant que sur ces

21 kilomètres, 13 sont des « zones 30 » où le vélo a la priorité sur la voiture mais sans séparation physique ou visuelle, 5 sont des bandes cyclables (avec séparation visuelle) et 3 sont des pistes cyclables (avec séparation visuelle et physique).

Autre chiffre intéressant, non pas lié aux distances cette fois mais au temps : Riom est une « ville du quart d'heure » **avec un centre-ville qui permet des traversées Nord/Sud et Est-Ouest de l'ordre de 7 minutes...** Pourtant ces 7 petites minutes pour traverser le centre-ville en long et en large ne sont pas toujours perçues comme telles, surtout quand on est pressé et que le réflexe naturel est de se dire qu'on ira toujours plus vite en voiture... C'est pourquoi la Ville vient d'installer dans le centre historique et à ses abords une nouvelle signalétique piétonne qui en plus de s'intégrer harmonieusement dans le paysage, a le mérite d'indiquer - en temps - les distances à parcourir pour se rendre d'un point d'intérêt à un autre de la ville. L'occasion de constater que dans le centre-ville et alentours,

tout peut se faire à pieds en très peu de temps !

Enfin, comment parler de *mobilité* sans évoquer le **nouveau « parc urbain linéaire » à l'entrée sud de la ville avec son 1,5 kilomètre de piste cyclable** accompagnée d'un *pumptrack* (piste constituée de bosses) et d'un cheminement piéton sur près de 1 kilomètre. Tout cela est bien beau me direz-vous, mais pour quel usage ? Eh bien il suffit de consulter les données de l'éco-compteur installé sur site : 34 500 vélos et 40 000 piétons ont emprunté cette voie depuis janvier 2023 !

Ces chiffres ne valent pas certificat de vertu écologique, mais ils permettent néanmoins de poser des repères... Et d'espérer une remontée en flèche au baromètre annuel des villes cyclables de la Fédération française des usagers de la bicyclette qui en 2021, considérait Riom comme « plutôt défavorable » à la pratique cyclable (sur la base de 84 participations d'usagers, il est utile de le préciser).



« Je monte tous les jours en ville à pied pour me rendre à la mairie, à la banque, à La Poste, à la librairie, faire mes courses... Je suis riomois depuis 34 ans. Pendant longtemps j'ai pris ma voiture pour aller au centre-ville... Je stationnais sur les boulevards, qui ont longtemps été gratuits, ou sur le Pré Madame. Mais depuis l'aménagement des Jardin du Couvent, je mets à peine 10 minutes depuis mon domicile pour rejoindre le coin des Taules. Et c'est encore plus facile pour aller au cinéma, à la médiathèque... Maintenant un plein d'essence me fait plus d'un mois ! Et je pollue moins ! »

Jean-Pierre, 79 ans, habitant du quartier de Planchepaleuil.



Des aménagements progressifs et réfléchis

Au-delà des chiffres, notons que **la Ville intègre les aménagements cyclables dans tous ses projets urbains**. Evoquons ainsi, dans la foulée de l'aménagement réalisé à l'entrée sud (*hiver 2021*), la modification du sens de circulation dans le quartier « Gare-Manu » (*printemps 2022*) avec l'ajout d'une bande cyclable au niveau de la place Eugène Rouher pour relier la gare, l'avenue Pierre de Nohlac (où se construit la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi) et la rue du Général Chapsal (où se trouve le lycée Virlogeux). Puis la poursuite des aménagements sur l'Avenue du Stade (*été 2023*), sur un linéaire long de 1,5 kilomètre et autour d'une « voie centrale à chaussée banalisée », afin de réduire la vitesse et sécuriser la traversée du pont de la "Manu" et la liaison entre la gare et le quartier de La Varenne.

Le timing de ces opérations, tout comme leur localisation, témoignent **d'une volonté politique d'opérer de façon progressive et cohérente** : la nouvelle entrée sud pour « servir de modèle » (et prouver que c'est possible !), puis à quelques encablures de là le quartier Gare-Manu avant l'arrivée d'Hermès et en anticipation d'un nouveau plan de circulation plus large et enfin plus à l'Est, **l'aménagement de l'Avenue du Stade pour préparer la liaison Riom-Ladoux-Clermont**.

Car c'est bien beau de « faire de la place pour les vélos », mais encore faut-il **créer les conditions d'un partage apaisé de la route** qui rappelons-le, n'est la propriété exclusive d'aucun usager. D'où des aménagements progressifs déjà entamés dans certains secteurs, et d'autres à venir notamment dans le quartier « Dagneaux-Moulin d'Eau » avec d'ici fin 2023 (c'est du moins l'objectif), le prolongement de la liaison piétonne du lotissement « Pré du Moulin » pour relier la route d'Ennezat à la zone d'activité des Portes de Riom, qui devrait être suivi d'un aménagement cyclable le long du golf à proximité. **C'est ainsi tout l'Est de Riom qui à moyen terme, pourrait être « maillé » en vue de faciliter et encourager les traversées cyclables et piétonnes**. Notons également les aménagements plus « légers » (gestion des intersections par de la peinture au sol pour bien marquer les traversées

cyclables et piétonnes) en centre-ville et le passage en « zone 30 » des rues du 19 mars 1962 et Salvador Allende dans le quartier de La Varenne...

Enfin évoquons les aménagements co-réalisés avec RLV, notamment **la nouvelle liaison cyclable entre la gare et le parc européen d'entreprises** situé au Nord de Riom où chaque jour se rendent quotidiennement près de 1300 salariés. Un aménagement sur un linéaire de près de 5 kilomètres qui s'adresse donc aux « vélotafeurs », c'est-à-dire à ceux qui font les trajets domicile-travail à vélo au quotidien (quand on vous dit qu'il y aurait tout un lexique à refaire...). Évoquons également, toujours avec RLV, les projets de liaisons cyclables avec les villes voisines de Saint-Bonnet par la route d'Orléans, Volvic, Marsat ou encore Châtel-Guyon par le prolongement du verdoyant Thermal Express...

" L'aménagement de la piste cyclable à l'entrée sud de la ville me permet de faire les trajets entre mon domicile et la crèche où je dépose mes filles les matins et les récupère les soirs. Cela représente un réel gain de temps par rapport au même trajet fait à pied et c'est beaucoup plus agréable qu'avec la voiture ! Je trouve que l'aménagement est globalement réussi même si me concernant, certaines zones du trajet ne sont pas couvertes. La piste cyclable finit par s'arrêter avant que je n'arrive à destination ! À mon sens, le carrefour Bardou bien qu'aménagé reste dangereux notamment avec les voitures qui prennent la route de Marsat depuis l'hôpital et le lycée Sainte-Marie. Je noterai aussi que les traversées à vélo doivent se faire sur les passages piétons et la synchronisation des yeux oblige à patienter parfois très longtemps... Il m'arrive également de traverser le centre-ville où la cohabitation vélos/voitures est difficile car les automobilistes semblent ignorer que les cyclistes peuvent prendre les rues à sens unique à contresens. "

Morgane, 35 ans, roule en vélo électrique avec remorque tous les jours (ou presque) depuis six mois.



Théâtre de verdure autour de la coulée de l'Ambène à l'entrée Sud de la ville.

Les pistes cyclables : une panacée ?

L'aménagement de pistes cyclables implique donc une évolution, parfois même un bouleversement, des habitudes de circulation - en particulier des automobilistes. A l'heure où nos vies sont cadencées à la minute près, il est absolument inenvisageable de perdre du temps dans les trajets du matin ou du soir en empruntant des itinéraires de déviation. Et il est commode de considérer que tout ça est la faute des vélos et qu'à trop vouloir leur en donner, on en vient à négliger le sort des autres...

Or c'est oublier bien vite que les aménagements cyclables (et piétons !) ont certes pour objectif de sécuriser la pratique cyclable (et piétonne !) mais plus largement, ces aménagements s'inscrivent dans une démarche d'amélioration du cadre de vie collectif. En effet, comment parler de *mobilité* sans évoquer le cadre de vie ? Prenons la « Promenade François Michelin » à l'entrée sud de la ville : qu'est-ce qui rend cet espace si agréable et apprécié des Riomois ? L'opportunité offerte à ceux qui se déplacent à vélo, en skate et en trottinette de pratiquer en

toute sécurité ? Oui, certes. Mais le cadre, le paysage, l'agrément du lieu n'y sont-ils pas pour quelque chose ? Les multiples variétés d'arbres plantées tout au long de l'itinéraire - qui justifient pleinement l'appellation de « voie verte » -, la découverte de l'Ambène au bord duquel ont été aménagés un théâtre de verdure et des espaces de détente, les bancs en pierre sèche dans des zones ombragées, les équipements de *street workout* qui permettent de pratiquer la gymnastique et la musculation...

A cet égard, le projet d'écoquartier, sur un terrain en friche situé à deux minutes à pieds de la gare, devrait être un véritable catalyseur sur le plan de la *mobilité*. En effet, la reprise des voiries et le renouvellement des réseaux devraient permettre d'intégrer des aménagements cyclables et un cheminement piéton extrêmement qualitatifs avec la renaturation en cours de l'Ambène et la poursuite de la « coulée verte » (elle aussi très appréciée), la création d'un grand parc urbain arboré sur plus de 3 hectares et l'aménagement du parking des Dagneaux à proximité

immédiate (voir page 34 du présent numéro et pages 14-15 du VAR008).

Oui, un parking ! Car encourager la pratique du vélo ne veut pas dire abandonner la voiture ! L'enjeu à Riom est plutôt à créer des zones de stationnement à différents endroits de la ville, à proximité immédiate du cœur de ville, de la gare et des secteurs d'habitations. Si des projets sont à l'étude et des fonciers d'ores-et-déjà identifiés au plan local d'urbanisme, il s'agit d'une stratégie au long cours visant à faire évoluer les espaces de circulation et de stationnement autour du centre historique. Mais l'enjeu est aussi dans la fourniture d'équipements adaptés aux nouvelles motorisations. Et là encore, Riom n'est pas en reste ! Nous pouvons notamment mentionner la Station BioGNV - située au Parc européen d'entreprises - qui permet d'alimenter en gaz les bus du réseau RLV, mais aussi aux bornes de recharge électrique installées dans le quartier gare ou encore à la station Tesla Superchargeur V4 aux Portes de Riom considérée comme une « station pilote » par l'entreprise américaine...



Riom poursuit ainsi sa stratégie de « **maillage cyclable et piéton** » dans des zones urbaines très fréquentées où se trouvent habitations (individuelles et collectives), équipements publics (établissements scolaires, gymnases, équipements culturels), sites d'activité (artisans, professions médicales, entreprises du tertiaire) et bien sûr le « pôle d'échanges multimodal » c'est-à-dire la gare et les lignes de bus scolaire (qui disposeront bientôt de leur propre dépôt de bus à La Varenne).

Le bus justement, parlons-en ! **Un réseau de quatre lignes qui desservent tout le territoire de Riom** : (1) Riom-Marsat, (2) Ménérol-Riom et (3) Mozac-Riom qui transitent par le centre ville avec en moyenne un bus toutes les 30/35 minutes pour les heures de pointe et 1h/1h10 pour les heures creuses, et (4) Ménérol-Portes de Riom (qui contourne le centre-ville) avec une fréquence moyenne de 1 bus toutes les 30 minutes en heure de pointe et 1 bus toutes les heures en heures creuses. Enfin, une ligne périurbaine du réseau RLV traverse également Riom avec 6 bus par jour, soit 1 bus toutes les deux heures.

N'oublions pas le transport scolaire assuré par le Conseil départemental, ce dernier mettant par ailleurs à disposition des navettes gratuites pour acheminer les élèves aux activités sportives et culturelles et assurant un service spécial depuis la gare jusqu'aux lycées Marie-Laurencin et Pierre-Joël Bonté. Le tableau ne serait pas complet si nous n'évoquions pas la récente navette gratuite mise en place par RLV en partenariat avec la Ville pour **desservir tous les samedis matin, depuis les parkings de la gare et du centre aquatique Béatrice Hess, le marché et les commerces du centre-ville de Riom** (passage toutes les 20 minutes de 8h30 jusqu'à 13h30).

Au-delà du vélo, Riom est donc au cœur d'un réseau de transports urbains particulièrement dense et performant.

Le centre-ville : tout reste à faire !

S'il y a bien un endroit à Riom où le vélo cherche encore sa place au milieu des voitures, c'est le centre-ville. **Un espace pourtant identifié depuis dix ans comme « zone de rencontre »**, où la vitesse est limitée à 20km/h et où les vélos peuvent remonter les sens uniques à contresens. Plus récemment, et dans la foulée de la réalisation de la nouvelle entrée Sud, **environ quarante stationnements vélos ont été installés sur tout le périmètre du centre-ville** en réponse à une attente des usagers (80 supplémentaires devraient suivre cet automne). D'autres aménagements sont prévus à moyen terme, qui devront toutefois anticiper l'évolution prévisible des espaces de circulation autour du centre-ville en lien avec l'avancée de certains grands projets urbains en cœur de ville.



« J'utilise mon longtail (vélo allongé) pour amener mes enfants aux Écoles d'Art et de Musique les mercredis, pour récupérer des drives en grandes surfaces et dans le cadre de mes activités professionnelles, pour transporter du matériel. Circuler à vélo en centre-ville reste compliqué, même s'il y a bien un aménagement cyclable au niveau du boulevard Desaix mais sur le trottoir, ce qui ne facilite pas la répartition cyclistes/piétons à la sortie des élèves du collège Michel de l'Hospital. Un marquage au sol avec deux bandes distinctes comme celui qui a été fait sur l'avenue Virlogeux serait bien ! Ce qui manque surtout en centre-ville, c'est une signalétique et une meilleure éducation des automobilistes. La remontée de la rue de l'Hôtel de Ville en particulier est dangereuse car les voitures arrivant de la rue l'Hôtel des Monnaies regardent rarement à gauche, et cela demande une attention constante. Un chausidou serait bien (rires), ou bien supprimer des places de stationnement d'un côté, mais un signalement avec un simple picto vélo serait déjà un bon début. Je trouve qu'il y a un manque sur les grandes artères, en direction de Mozac aussi... On pourrait également penser à installer des miroirs au niveau des deux panneaux « stop » de la rue du Marthuret, car le manque de visibilité peut être source d'accrochages... En deux ans, le nombre de cyclistes a quand même augmenté sur le centre-ville, et puis il y a la piste cyclable qui va au Couriat, même s'il manque peut-être une vraie jonction quand on arrive sur le centre-ville... »

Mathéo, 35 ans, utilisateur d'un vélo longtail avec lequel il a déjà parcouru 1000km en un an dans un rayon de 5km autour de Riom.



Pas sans vous !

Il est incontestable qu'à Riom, élus, agents municipaux et partenaires se mobilisent pour réfléchir et agir autour de la *mobilité*. Les partenaires justement sont nombreux, entre les « associatifs » comme Vélo-Cité 63, le Vélo Club Riomois ou le Riom Urban Ride et les « institutionnels » au premier rang desquels la Région, le Département, Riom Limagne et Volcans mais aussi **l'Université Clermont Auvergne qui a récemment envoyé, dans le cadre de la démarche « Riom fait sa transition » portée par la Ville, plusieurs de ses élèves** blanchir leurs connaissances théoriques sous le harnais de la pratique au sein d'une collectivité. C'est ainsi que des élèves de master ont planché sur la mobilité et leur travail a abouti à une vingtaine de propositions inspirées, de la piétonisation partielle du centre-ville (on entend d'ici les dents qui grincent) au réaménagement saisonnier des voiries en passant par l'instauration d'une carte de *mobilité* unique commune à tous les modes de transport...

Si la Ville se félicite de ce partenariat avec l'Université, il ne faudrait pas croire que la *mobilité* est l'apanage des « spécialistes ». Et dans l'esprit des élus riomois, elle ne doit surtout pas l'être ! **Les citoyens aussi ont voix au chapitre « mobilités », d'abord en tant qu'usagers.** C'est pourquoi les échanges autour de projets comme celui de la nouvelle entrée sud ou encore de l'écoquartier, se font avec des Riomois désireux de participer à la réflexion. Cette participation citoyenne offre aux échanges une dimension très concrète et palpable, complémentaire de la vision politique et de l'approche technique.

Autre initiative de la Municipalité qui n'a pas tardé à faire ses preuves : les *Mercredis du Vélo* qui réunissent depuis l'été 2022, au rythme d'une sortie par mois, cyclistes, élus, agents municipaux et conseils de quartier pour une balade guidée par un cycliste ou une association souhaitant faire découvrir un itinéraire, une pratique, un lieu... **Les premières sorties ont rapidement suscité l'engouement jusqu'à fédérer un véritable « écosystème citoyen » autour de la pratique du vélo,** du Riomois comme vous et moi aux associations de vélo (Vélo Club Riomois, Riom Urban Ride) en passant par les professionnels du vélo (Cycles Sémaphore)... Le succès est tel qu'au printemps, les prochains rendez-vous étaient déjà calés jusqu'à l'automne !

La mobilité, ou l'art de partager la ville

Les différents témoignages de ce dossier nous disent des choses sur la mobilité à Riom en 2023. Premier enseignement : les projets autour de *la mobilité* traduisent **une volonté politique affirmée et un souci d'opérer collectivement** avec les acteurs concernés. En témoignent la démarche « *Riom fait sa transition* » portée par la Municipalité et la récente distinction obtenue par la Ville de Riom et RLV qui atteignent le niveau 3 étoiles du label *Climat-Air-Energie* dans le cadre du programme « *Territoire Engagé Transition Ecologique* » porté par l'ADEME (Agence de la transition

écologique). Deuxième enseignement : certaines opérations qui avaient au départ suscité des doutes voire des incompréhensions, sont après plusieurs mois de pratique perçues comme **une réelle plus-value à la qualité de vie dans notre ville**. Pensons au parc urbain à l'entrée sud de la ville qui après avoir cristallisé les tensions liées à la déviation dans un premier temps des flux routiers, constitue aujourd'hui un espace apprécié de tous... Et contribue à **l'élévation du niveau d'attente des Riomois attachés à leur cadre de vie** à tel point qu'aujourd'hui, chaque quartier voudrait

sa « Promenade François Michelin » ! Enfin, les projets en lien avec *la mobilité* se retrouvent autour d'une ambition commune : **aménager l'espace public, par nature un espace partagé, en vue d'inciter tous les usagers à adapter un comportement qui favorise une cohabitation apaisée**. Ainsi de l'aménagement d'un « chaussidou » sur l'avenue du Stade qui en est encore à sa phase expérimentale, mais constitue déjà une pièce supplémentaire du grand puzzle de *la mobilité* à Riom...

Le "chaussidou" matérialisé par un marquage au sol sur l'avenue du Stade.



OZAMBRE, ou la possibilité de l'Art

En arrivant dans la rue Gilbert Romme, on est assailli de mêmes qui courent dans tous les sens. Il y en a partout : des grands, des petits, des encore plus petits, certains à peine en âge de marcher qui s'élancent, trébuchent, titubent, chavirent en poussant des hurlements... C'est l'inauguration de l'Atelier Ozambre. Il n'est que dix-huit heures et le soleil est encore haut dans le ciel printanier. Et si les gosses sont ivres, ça ne peut être que de lait maternel. Les mères justement ne sont pas très loin. Elles sirotent du vin de fleurs de sureau et se font des tartines de pesto de fanes de carottes. Elles ont la petite quarantaine à tout casser, ou sont sur le point d'y entrer. Les papas ne sont pas plus âgés.



Marie dans son atelier.

L'ambiance est détendue, il flotte même comme un air de fraîche insouciance. On se croirait au vernissage d'une œuvre, mais d'une œuvre qu'on ne verrait pas. Une œuvre dissimulée, sous-entendue, suggérée... Une œuvre qui sans exister encore, s'insinuerait déjà dans ce lieu avant même son ouverture officielle au public. À tous les publics ! Enfin voilà Marie. C'est elle qui est à l'origine du lieu (et qui a préparé le vin de sureau). Marie est riomoise, diplômée de l'École des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand. Partie sous d'autres cieux, elle est revenue à Riom pour y vivre avec sa famille. Un constat s'impose : **Ozambre est à l'image de Marie.** Ce qui d'une certaine façon, est rassurant quand on sait d'où vient le nom « Ozambre » (vous irez le lui demander vous-mêmes, vous aurez au moins le plaisir de faire sa connaissance !).

Ozambre au départ c'est une carterie artisanale. Des cartes confectionnées des mains de Marie qui se vendent dans quelques commerces riomois et sur Internet... Puis une brillante campagne de *crowdfunding* (financement participatif) plus tard, Ozambre devient avec un « atelier créatif ». La question que tout le monde se pose étant : *qu'est-ce au juste qu'un « atelier créatif » ?* D'abord c'est un lieu. Avec son décor, ses couleurs, ses odeurs, son atmosphère... Ce qui suffit déjà à pousser la porte du 10 rue Gilbert Romme...



Ozambre : dedans et dehors.



Ensuite, c'est une double ambition. La première : **permettre aux adultes comme aux enfants, de vivre une « parenthèse créative »** en prenant du temps pour soi (et pour ses enfants sans avoir à se préoccuper du reste), tenter des expériences nouvelles (créer des choses de ses mains, c'est plutôt valorisant non ?), rencontrer des gens nouveaux (pour ne pas se parler qu'à soi-même)... En somme : **rester ouvert sur le monde et sur les autres.** Deuxième ambition : **transmettre un savoir-faire et une passion pour l'art, son histoire et sa pratique.** Deux ambitions que Marie a érigées en devise de son atelier : *« Permettre et transmettre ».*

Incontestablement, **Ozambre est un pur lieu de création.** Création d'objets, puisque c'est le travail originel de Marie et la vocation d'un « atelier ». Et création de lien social par la rencontre, l'échange, l'ouverture à des pratiques nouvelles... Et selon vous, quel est le plus puissant générateur de lien ? L'Art bien sûr ! **L'Art est l'entremetteur ultime, le chaînon essentiel entre nous et la société et entre nous et les autres.** Ce n'est donc pas un hasard si vous trouverez chez Ozambre non seulement du matériel pour dessiner, découper, coller et assembler, mais aussi des livres et des magazines d'histoire de l'art dont certains dédiés aux enfants. Car l'art se pratique... et il s'apprend dès le plus jeune âge ! Riom dispose déjà d'une École d'Arts plastiques ? Avec des profs, des ateliers et un vrai espace d'exposition ? Oui, et quelle chance ! Mais les places pour s'inscrire ne sont pas illimitées, et **Ozambre n'est-elle**

pas en soi une « petite » école d'art ? Dans un cadre moins académique, plus intimiste, et avec l'avantage d'y aller quand on veut, sur une séance ou à l'abonnement. **Riom est ville profondément attachée à l'Art** (voir dossier du VAR007 de septembre 2021), une ville qui a toujours pris grand soin des arts et des artistes. Alors cet atelier qui naît précisément pour « rendre l'Art possible », comme ne pas s'en réjouir ?

On a siroté notre verre de vin de feuilles de sureau. On en a même pris un deuxième. On n'était pas tout à fait grisés mais pas loin... Était-ce le vin ? L'attrait de la nouveauté ? Ou bien cette œuvre qu'on perçoit sans la voir ? Il a fallu qu'on y retourne pour voir, qu'on entre dans l'atelier, qu'on y passe près d'une heure... On est reparti avec une belle création entre les mains et la certitude que l'œuvre est encore là, en train de se faire, toujours plus prometteuse à mesure que de nouvelles têtes franchissent la porte de l'atelier... **Cette œuvre est ouverte à tous, alors pourquoi ne pas entrer à votre tour ?**

Ateliers bébés - enfants - adultes - anniversaires.
À la séance ou sur abonnement à la période scolaire,
au semestre ou à l'année.
Pour plus d'informations,
07 49 91 93 97 ou contact.ozambre@gmail.com
Atelier créatif Ozambre
10 rue Gilbert Romme à Riom

BERNARD GUILHEN, *avec honnêteté et humilité*

L'homme fait les cent pas dans le couloir de la Cour d'appel. L'évènement ne commencera pas avant une grosse demi-heure mais il est déjà là. Rasé de frais, les oreilles bien dégagées. L'allure aussi soignée que pour une première communion...

Au même instant, les autres intervenants venus de Paris, Toulouse, Bordeaux et Orléans doivent prendre leur petit-déjeuner dans la douceur ensoleillée du château de Bourrassol. Ici le soleil ne perce pas encore, même s'il ne devrait pas tarder à verser dans la magnifique cour intérieure bordée de cette pierre de Volvic qui semble taillée spécialement pour les lieux. Ce couloir qu'il arpente de long en large, Bernard Guilhen l'a longtemps fréquenté. Plus d'une quarantaine d'années entre 1976, année où il prêta serment, et le 31 décembre 2020, date à laquelle il tira sa révérence. Il y repense avec sur le visage le sourire nostalgique de celui qui mesure ce qu'il a vécu. Pourtant, **ces années n'ont rien entamé de l'humilité du jeune avocat qui prêta serment il y a 47 ans** et qui, dans la demi-clarté matinale de ce vendredi 2 juin 2023, nous glisse au sujet des échanges à venir cette phrase qu'il devait se répéter

à lui-même avant chaque plaidoirie : « *J'espère que je serai à la hauteur...* ».

Pour tuer le temps, nous parcourons les panneaux exposés sur des « grilles caddie » le long du couloir. Des panneaux réalisés pour **une première exposition organisée en 1997 par l'ordre de avocats**, et qui devait se tenir dans la Sainte-Chapelle. Mais à cette époque les affaires Papon, Touvier et Bousquet ravivent des plaies encore ouvertes. Parler du procès de Riom dans ce contexte n'eût fait que rendre plus douloureuses encore ces séquelles que la France a toutes les peines du monde à faire cicatriser. C'est du moins l'avis des chefs de cour de l'époque qui craignent qu'on s'en prenne aux magistrats. Conscient qu'il « marche sur des œufs », **Bernard Guilhen se rend au Ministère de la Culture auprès de qui il sollicite l'autorisation de consulter le dossier du procès**, le mandat d'arrêt contre Léon Blum, les actes de procédure... Il

met la main sur des photos récupérées dans des agences de presse... Si bien que l'exposition aura finalement lieu, au Théâtre Rexy.

Lorsqu'on interroge Bernard Guilhen sur les raisons qui l'ont fait se passionner pour le procès de Riom, il y bien sûr **l'intérêt pour l'Histoire et en particulier pour la période de l'Occupation**. La pratique du métier d'avocat aussi, dans le lieu même où s'est tenu le procès. Et cette question qui n'a pas fini de travailler les consciences : « *Qu'aurais-je fait si j'avais vécu à cette époque ?* ». De cela il discute régulièrement avec le dernier survivant de l'époque, le bâtonnier André Sohm, à l'époque l'un des avocats (le seul Riomois) de Robert Jacomet, ancien contrôleur général de l'administration des Armées qui se retrouve sur le banc des accusés à Riom en 1942.

Bernard Guilhen entouré de quatre historiens (et d'un ancien militaire) le 2 juin dernier dans la salle Jean-Monnet de la Cour d'appel.





Bernard Guilhen aux côtés de Christophe Lastécouères, historien de la période contemporaine.

Les accusés de Riom, Bernard Guilhen admire leur courage. Et s'étonne du mutisme du général Maurice Gamelin. *Mais comment juger les comportements individuels face à l'arbitraire politique ?* La même question revient encore et toujours. Une question qui ne cesse de le suivre à mesure qu'il parcourt les sources des historiens. Et que remonte à la surface un vieux débat : ***L'Histoire doit-elle être réservée aux historiens ?*** Lui considère que l'Histoire « *ne doit pas être une chasse gardée* », même s'il reconnaît que les historiens ont un rôle de « *gardiens* » contre les tentatives de falsification. Et se référant à Henri Amoureux, d'ajouter que « *nous sommes tous des citoyens héritiers d'une histoire à condition d'en parler honnêtement* ».

L'honnêteté, voilà une règle que s'est fixée Bernard Guilhen dans son approche « non-historienne » de l'Histoire. **Une honnêteté qui se confronte parfois à la politique, qui est partout dans l'histoire du procès de Riom.** Pas plus qu'elle n'est étrangère à notre homme, lui qui a été bâtonnier de Riom à deux reprises, notamment en 2007-2008 lorsqu'il fallut ferrailler contre la disparition du barreau de Riom, et qu'il prit ses responsabilités en adressant un mémoire à la Sous-préfète et en alertant sur l'enjeu à travers un discours adressé aux élus du Conseil général, allant même jusqu'à toquer à la porte de l'Élysée... Une « bagarre » politique qui lui laisse aujourd'hui le sentiment d'avoir été « bien maltraité », malgré le soutien des élus locaux.

Heureusement, il y a « le » politique au sens noble du terme. La raison fondamentale de l'intérêt que Bernard Guilhen porte au procès de Riom. Un procès politique, l'un des plus emblématiques de l'Histoire de France, qui révéla aux yeux du monde **la force en même temps que la fragilité des valeurs républicaines de Liberté et de Justice.** Et le courage de ces hommes de la 3^{ème} République qui, injustement accusés, se firent un devoir - et un honneur - de défendre ces valeurs universelles. Un honneur que Bernard Guilhen, alors entouré d'historiens, fit magistralement sonner ce vendredi 2 juin 2023 au matin, entre les murs de la salle Jean-Monnet. **Une façon d'« éclairer les consciences », avec honnêteté et humilité.**

GEORGES FAVARD, *une histoire riomoise*

Que reste-t-il des hommes, une fois qu'ils nous ont quittés ? Des dates au dos de photographies, des courriers, des articles de journaux... « Souvenirs palpables » attestant qu'ils ont vécu, qu'ils conservaient au fond d'un tiroir et qu'un jour ou l'autre, les enfants ou petits-enfants finissent par exhumer telles des reliques sacrées. Et il y a ce qu'ils furent réellement, au plus profond d'eux-mêmes, et qui ne tient que dans le secret de leur âme. Il est rare d'entrer dans la vérité profonde d'un homme. Mais on peut s'en approcher, à condition de faire un détour par les « souvenirs ».



Portrait de Georges Favard.
Archives familiales.

Des souvenirs plein les classeurs

De souvenirs, Georges Favard en a laissés des pleins classeurs avant de mourir le 25 juillet dernier, à l'âge canonique de 97 ans. Sa fille Nicole, qui aura travaillé trente ans aux Archives municipales de la Ville de Riom, a mis plus de quatre ans à récupérer tous ces « dossiers » qu'elle s'est appliquée à ranger dans des pochettes plastifiées tenues dans des classeurs. Elle regrette qu'à la fin de sa vie il en ait jeté des pleins paniers, à l'écouter

pour ne pas s'encombrer, peut-être plus sûrement parce que pour lui il y en avait assez. Que les souvenirs étaient complets. Que le roman de sa vie n'était plus à faire. Ou alors pour se délester, comme on déleste une montgolfière de son poids pour lui faire prendre de l'altitude. Le reste est donc là, entre les mains de Nicole Favard sa fille, mais aussi aux Archives municipales ou conservé sur les étagères de l'antenne locale du Parti communiste et des nombreuses associations auxquelles il consacra une grande partie de sa vie. Georges Favard ne comprenait pas que sa fille pût vouloir tout garder, à quoi cela pourrait lui servir, à elle la « petite dernière », une femme qui plus est ! Il avait vécu, et il n'y avait rien de plus à dire.

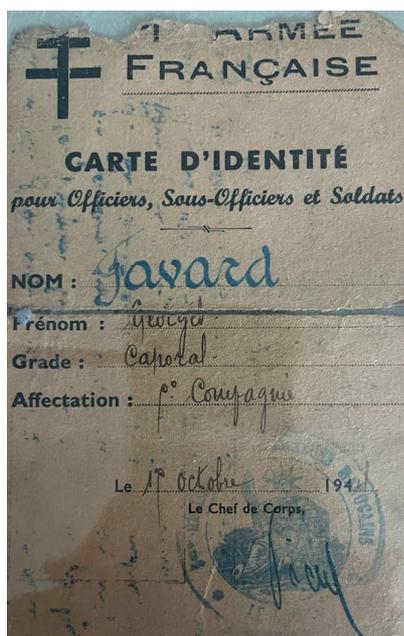
L'héritage de la Grande Guerre

Lorsqu'il naît le 2 février 1926 (le même jour que Giscard, comme il se plaît à le rappeler), Georges est aussi le « petit dernier » de sa fratrie. Sa mère Eugénie fait des « petits boulots ». Julien son père, forgeron de métier et adjoint au maire de Riom Antoine Caux, se retrouve un beau jour à chercher du pétrole sur la colline de Mirabel (quelques centaines de litres récoltés après trois ans d'un forage acharné !), puis un autre à « défendre la patrie » sur les champs de bataille de 14 et notamment sur le sinistre « Chemin des Dames ». Une expérience traumatisante, comme pour tous ceux qui étaient là. **Expérience**

de la mort : celle des frères d'arme tombés au combats, mais aussi des « fusillés pour l'exemple » de 1917. Si pour les premiers les hommages se multiplient au sortir de la guerre, les seconds n'ont droit qu'au silence. Avec ses camarades, Julien Favard décide donc de défendre leur mémoire en faisant ériger au cimetière de Riom, à quelques pas du carré militaire, un monument dédié « aux victimes innocentes des conseils de guerre » de 14-18 auxquels viendront plus tard se joindre ceux « de la Gestapo et de la Milice ». Communiste et patriote, Julien sera arrêté par la police française à Riom en 1940 après avoir été dénoncé, envoyé en camp d'internement puis à Djelfa en Algérie d'où il reviendra très affaibli avant de mourir en 1965.



Portrait de René Favard
Archives familiales.



Carte d'identité de membre de la 1^{ère} Armée française. Archives familiales.



Georges Favard au Football Club Riomois (debout au centre). Archives familiales.

Sur les traces du père

Après l'arrestation de son père, Georges file à Limoges avec sa mère Eugénie, son oncle René et sa tante. La Gestapo est déjà occupée à mettre sens dessus dessous la maison du 46 avenue de la Libération, faisant peu de cas des « souvenirs »... En particulier des documents du frère de Georges, René, qui dirige le maquis de la Haute-Loire et sera d'ailleurs, après une blessure, soigné par un certain Guy Thomas... Son frère dans les maquis, sa soeur correspondante de liaison, **le jeune Georges quitte l'école à 14 ans son certificat d'études en poche. En 1941, alors âgé de 15 ans, il intègre le Front National FTP du Puy-de-Dôme.** Mais l'héroïsme ne fait pas vivre ! Alors il travaille, à la « Ménagère Aluminium » à Riom, où il restera jusqu'en 1947. À partir de 1944 ce sera l'Armée secrète et l'engagement au sein du Régiment de Marche Corrèze Limousin, attaché au 4^{ème} régiment des Tirailleurs tunisiens. Il a 18 ans lorsqu'il est envoyé parmi les premiers à Oradour-sur-Glane pour prendre des photos du massacre.

À quatre-vingt ans de distance, un tel destin nous paraît tomber sous l'implacable logique de l'époque. Pourtant Georges aurait pu considérer que l'adolescence mérite d'être passée sous des cieux plus insouciant, surtout quand son frère et sa soeur ont « pris la part » de la famille dans la guerre après l'arrestation du père. Tu parles ! Dans l'esprit de Georges, **il n'y a d'autre choix que de « suivre la ligne de conduite » tracée par Julien son**

père. Comme lui il aura combattu pour la patrie. Comme lui il aura été blessé, à Moffans, le 16 novembre 44 (il sera déclaré invalide militaire à 70% puis 75%). Comme lui aussi, il est communiste. Parce qu'il ne pouvait en être autrement.

L'engagement dans la vie publique

Après la guerre, la vie continue. En 47 Georges part travailler aux établissements « Coutarel » à Pontgibaud. Puis en 50 c'est Michelin. Et en 52 la Manufacture des Tabacs à Riom où il restera vingt-huit ans. Vingt-huit années au cours desquelles, responsable de la CGT, **il défend les conditions de travail des ouvriers de la « Seita ».** Mais l'engagement politique ne s'arrête pas aux murs de « Manu »... Vient aussi l'heure de défendre la mémoire et les droits des anciens combattants. Ce qu'il s'efforce de faire en tant que Président de la section locale de l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) - prenant ainsi la suite de son père Julien -, puis au sein de l'Union Locale des Anciens Combattants - ULAC (devenue Comité Local des Anciens Combattants - CLAC) et de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants). Il est alors nommé « correspondant social » à la Mairie de Riom aux côtés de Pierre Cohade. Une mairie qu'il connaît bien, pour avoir été **adjoint (comme son père avant lui) au maire Jean Erhard sur la liste du « programme commun » de gauche,** en charge du personnel (ça ne s'invente pas...). ARAC, ULAC, CLAC, ONAC... Derrière la multiplicité des acronymes, une mission :

aider dans leurs démarches administratives les anciens combattants. Président de la Commission locale d'information historique, il s'implique dans l'organisation des cérémonies commémoratives dont une grande exposition pour les 50 ans de la Libération de Riom. Il veille également à l'entretien des tombes d'anciens résistants. Un engagement tous azimuts qui lui vaut d'être **décoré de multiples médailles civiles qui s'ajoutent aux distinctions militaires.** Un prestige qu'il voit comme une reconnaissance de n'avoir jamais dévié de la « ligne de conduite » familiale.

Fidèle à ses combats

Hyperactif, Georges Favard intervient dans les collèges riomois et reçoit chez lui des étudiants qui travaillent sur la Résistance ou les monuments pacifistes. Il célèbre des mariages dans les prisons et fait même aménager une salle digne de recevoir les mariés. Au tournant des années 2010, il continue de se battre contre la fermeture de la Seita. Grand sportif, il tiendra à faire sa gym jusque très tard pour « se maintenir en forme ». **Jusqu'au bout l'homme restera fidèle à ses combats.** Jusqu'à ce 28 juillet où dans la touffeur du cimetière de Riom, à quelques pas du monument pour les fusillés que fit élever son père Julien 101 ans plus tôt, retentit le champ des partisans. Ultime hommage à un homme dont les souvenirs sont désormais précieusement gardés dans les archives familiales et publiques, et dans le secret de son âme...

LA PLACE PÉROL

se refait une beauté

La place Félix Pérol n'a pas toujours été une place. Née de la démolition dans les 1930 d'un îlot bâti du secteur sauvegardé, elle constitue depuis cette date l'un des seuls espaces publics libres du centre ancien. Mais entre les voitures qui stationnent, les poubelles (les « déclarées » et les « sauvages ») et les excréments canins (ah, il y a une « canisette » sur la place ?), on n'avait plus guère envie de s'y balader. Au point que même les arbres finirent par tirer la tronche... La Ville a donc profité du projet de réhabilitation en logements de l'îlot Grenier (voir l'article « *Tanneries : cette fois c'est la bonne ?* » p. 8-9 du VAR007 de septembre 2022) pour procéder à un réaménagement complet de la place. Pour employer un terme à la mode : une « renaturation ».



Déplacer les voitures à proximité

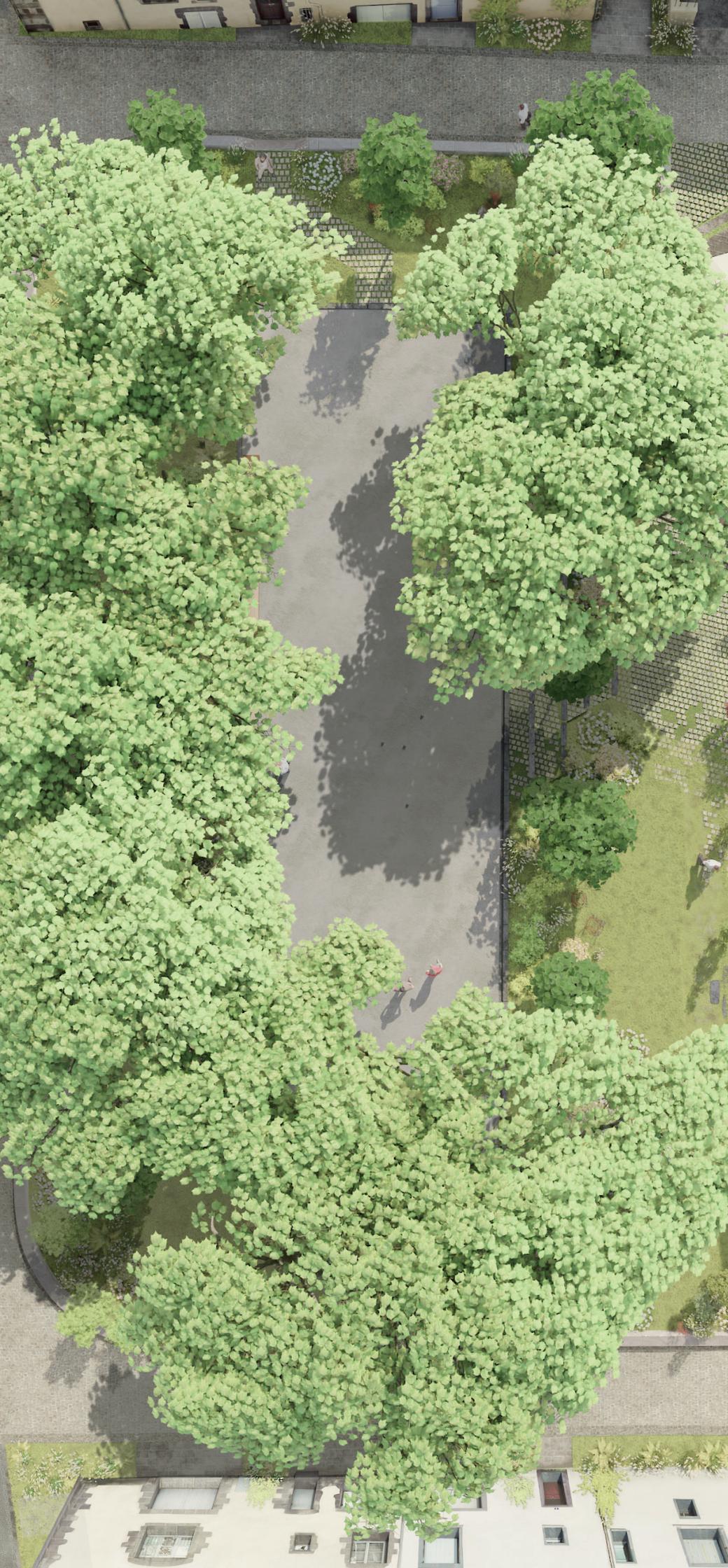
Dans l'esprit des élus, **la priorité était de refaire de la place Pérol un lieu où il fait bon se balader et même s'arrêter, avec un accès direct au « Jardin des cuves »** développé par l'opération immobilière sur l'îlot Grenier et dénommé ainsi en raison des nombreuses cuves de tannerie qui y sont présentes, autrefois situées à l'intérieur des bâtiments aujourd'hui démolis. Pour y réussir, il convenait donc de limiter les emprises de circulation et de stationnement sur la place. Sur 45 places de stationnement, 6 seront conservées

sur la partie Nord de la place tandis que la liaison depuis la rue Albert Evaux sera revue. Des places en moins dans le centre-ville ? Rassurez-vous : ces places seront reportées à quelques mètres de là, le long du boulevard, avec la **création de 31 nouvelles places sur l'ancien boulo-drome au carrefour Bardon**. L'occasion de rajeunir le patrimoine arboré de cette place où il se buvait plus de canettes de bière qu'il ne se lançait de boules de pétanque... Sur les 42 arbres présents, 19 ont été abattus : 3 marronniers fortement impactés par un cernage et 16 cyprès de l'Arizona qui péjoraient le bon développement des arbres d'alignement du boulevard. Les

troncs des cyprès ont été soigneusement ébranchés et stockés, car ce bois de très haute qualité sera valorisé sur place en étant transformé en poteaux et en bordures en bois pour délimiter les massifs et guider les véhicules. Enfin, 4 nouveaux arbres seront plantés ainsi que 240 arbustes et des parterres de vivaces et de bulbes qui viendront embellir cet espace et l'intégrer au mieux dans le boulevard historique. Un parc autorisé aux chiens sera également aménagé à proximité pour pouvoir procéder à la suppression de la « canisette » (oui oui, il y en avait bien une) de la place Pérol.

La place Félix Pérol "renaturée"





Un espace structuré autour du végétal

Après ce détour par le nouveau parking Bardon, revenons donc à la place Pérol dont le projet de renaturation a été pensé pour s'inscrire dans la continuité de l'aménagement d'un jardin autour des cuves dégagées au cœur de l'îlot Grenier. L'esprit recherché est clairement celui d'un **square de quartier avec une belle canopée arborée** et une végétation basse en sous-étage. Pour enrichir cette « canopée » et compléter ainsi les zones ombragées, les arbres existants seront conservés et **21 nouveaux arbres seront plantés**. Et pour ceux qui jouaient vraiment aux boules à Bardon, ils ne se retrouveront pas orphelins puisqu'ils retrouveront un espace ensablé au cœur de la place. Le projet permettra également de **découvrir et valoriser le bief de l'Ambène** et d'infiltrer sur place une partie des eaux pluviales des rues en amont. Un réaménagement qui fait donc la part belle à l'eau, à l'ombre et aux sols perméables, permettant ainsi de limiter les effets d'îlot de chaleur urbain tout en participant à la convivialité du lieu. La terrasse du café présent sur la place sera agrandie pour permettre notamment de recevoir une scène et des barnums pour de futurs événements festifs. Le point d'apport volontaire de déchets sera quant à lui déplacé sur la contre-allée du boulevard périphérique, hormis le composteur qui sera intégré au projet. Enfin, **une palette végétale sera proposée aux riverains** pour leur permettre de participer à l'embellissement des pieds de façade sur tout le pourtour de la place. C'est donc ça, la « *renaturation* » ?



Espaces de détente ombragés autour du bief de l'Ambène dévoilé.

Des matériaux dignes du centre ancien

De par sa situation en secteur sauvegardé, cette place ne pouvait recevoir un traitement de surface ordinaire. Les élus ont donc opté pour **des revêtements en pierre basaltique issus des volcans environnants** qui s'intègrent au dessin général du centre ancien. Sans entrer dans

les détails, on trouvera donc pêle-mêle du basalte, de la pelouse, mais aussi de l'acier et du bois pour les mobiliers urbains. Des matériaux qualitatifs, là encore choisis en concertation avec l'Architecte des bâtiments de France pour faire de cette place l'un des lieux les plus agréables du centre-ville... Alors forcément, qui dit matériaux nobles dit "sortir les pépettes"...

Au total, **l'opération s'élève à 1,5M€** (1,25M€ pour la renaturation de la place et 257 000€ pour l'aménagement du parking Bardou). Un petit billet donc, mais qui entre dans le budget prévu pour cette opération phare du mandat sur le cœur de ville... Et qui permettra de retrouver enfin une place publique digne de ce nom dans le quartier des Tanneries !

HAPPY BIRTHDAY to the « conseils de quartier »

Arrivés sur la pointe des pieds...

Ils sont arrivés sur la pointe des pieds, souffrant de l'échec relatif des ateliers de vie locale (AVL) mis en place sous le premier mandat Pécoul. Souffrant aussi de ce qu'ils étaient créés sur l'initiative d'une municipalité « de droite » et que dans le logiciel de certains, associer « démocratie locale » et « droite » est une hérésie. De l'ordre du mariage forcé. Et puis il y a eu cette **réunion de lancement un 7 avril à la Maison des Associations** où on a vu débouler un monde, mais un monde... On a alors pensé aux singes égarés qu'évoque Antoine Blondin dans *Un singe en hiver*,* quand arrivent les premiers froids en Inde et en Chine. « *Ils sont arrivés là par curiosité, par peur ou par dégoût* ». Ces singes à qui on donne de l'argent « *pour qu'on les ramène dans leurs forêts natales où ils ont leurs habitudes et leurs amis* ». On avait presque envie de leur dire à tous : « Mais rentrez donc chez vous ! Vous devriez savoir que vous n'avez rien à faire ici ! La démocratie locale, la participation citoyenne... Tout ça n'est pas pour aujourd'hui ! Il faudra repasser plus tard... ». Est-ce le projet qui les a séduits ? La déroutante simplicité de l'élui qui en a la charge ? Le besoin de « prendre l'air » après des mois confinés chez eux à attendre que le virus trépasse ? Toujours est-il qu'ils ont pris leur ticket. Ils sont montés dans le train des conseils de quartier ! **Aujourd'hui les conseils de quartier ont un an... Et ça se fête !**

« Il n'est pas toujours évident de faire venir des gens car le quartier est très étendu, mais ceux qui sont là sont très actifs. Cette année nous avons pu organiser un rallye pédestre et un marché paysan qui ont bien fonctionné, et on prépare une après-midi « jeux de société » à l'automne en partenariat avec La Vache Carrée. On peut compter sur le soutien de la Ville et il est très facile d'échanger avec l'élui référent comme avec l'agent en charge ou les services qu'on sollicite. Il faut bien avoir conscience qu'on n'est pas une émanation de la Ville ni un relais pour la Municipalité, mais un relais entre les quartiers et la Ville. Chez nous ce n'est pas « le bureau des plaintes », tous les gens qui sont là sont prêts à s'investir et à faire des choses pour leur ville. On espère continuer à développer les liens avec les autres quartiers, se tenir informés de ce qu'ils font et participer à leurs évènements... »

Georges Berthelemy,
vice-président du conseil de quartier Riom Nord



Marché de quartier du Couriat organisé par le conseil de quartier Riom Sud

Des structures autonomes et ouvertes sur l'extérieur

Au-delà des catégorisations intempestives, **les conseils de quartier ont leur existence propre**. Oui, ils sont nés d'une initiative de la Municipalité. En même temps, si on avait dû attendre qu'ils se constituent par eux-mêmes on y serait encore... Oui, des élus référents leur sont rattachés. Et alors ? A-t-on vu beaucoup d'élus (« de droite » ou « de gauche ») lors des réunions de quartier ? Si l'implication des élus était indispensable au fonctionnement des anciens AVL, c'est leur effacement assumé qui permet aujourd'hui **une vraie responsabilisation des présidents des conseils de quartier**.

* Nous précisons, si cela était nécessaire, qu'il n'est évidemment pas dans notre intention de comparer les Riomois à des singes...

La vérité est que **les conseils de quartier travaillent en autonomie**, et sur certains projets en collaboration avec la Ville comme avec d'autres structures de quartier ou d'ailleurs... Car le principe de ces conseils de quartier, c'est qu'ils ne sont pas fermés sur eux-mêmes. **Ce sont des structures ouvertes**, avec à leur tête des femmes et des hommes à qui il n'a pas fallu longtemps pour comprendre que la réussite des projets dépend de leur disposition à travailler avec les autres. Nous en voulons pour preuve les échanges constants entre le conseil de quartier Riom Sud et les animateurs et bénévoles du Centre social et culturel « Espace Couriat », que ce soit sur l'aménagement d'un espace de détente pour les jeunes du collège Pierre-Mendes-France, sur l'organisation d'une « Rand'Omelette » ou encore sur la concertation autour du projet de création d'un parc multisports dans le quartier (voir page 35 du présent numéro).

« On a commencé par faire un déballage d'idées sur les grandes questions que se posent les habitants du quartier. Ça s'est traduit par des sous-groupes de travail qui ont eux-mêmes débouché sur des diagnostics sur la sécurité ou la propreté, des propositions comme le jeu de piste ou les conférences... Et puis il y a eu des échanges avec les élus sur les fiches carcérales, la propreté, la sécurité, l'action sociale avec la directrice du CCAS... Aujourd'hui, il y a une forte attente pour que ce travail se concrétise et se pérennise sur le moyen terme... C'est la condition pour poursuivre la dynamique car plus on est nombreux, plus on a d'idées et de possibilités de rendre les choses plus concrètes. »

Alexis Burlacot,
président du conseil de quartier Riom Centre

« Après avoir soufflé sa première bougie, le conseil de quartier Riom Sud tire un bilan positif de ses actions et rencontres avec les habitants du quartier. Le rapprochement avec le centre social a facilité l'organisation de réunions publiques sur l'avenir de la place José Moron. De plus, les marchés de quartier du dernier dimanche de chaque mois sont une réussite et un moment d'échange privilégié avec les riverains. Nous sommes heureux de pouvoir réitérer un deuxième apéro-concert sur le Théâtre de verdure le jour même de l'inauguration de cette magnifique voie verte. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres et de nouvelles idées afin de développer notre beau quartier... »

Tony Barraud,
président du conseil de quartier Riom Sud

De même, les membres du conseil de quartier Riom Sud n'ont pas hésité à « prendre l'initiative » **d'une réflexion collective en vue du réaménagement de la place José Moron**. Une première rencontre est d'ailleurs prévue avec le bureau d'étude de la Ville à la rentrée. En attendant, Riom Sud organise chaque mois un marché de quartier sur cette même place qui fait la part belle aux productions locales et de qualité. Le mieux est de s'y rendre par la nouvelle entrée sud dont l'inauguration officielle se clôturera le 29 septembre par un apéro-concert ouvert à tous sur le Théâtre de verdure (au niveau de l'ancienne "raquette" du Couriat) et organisé par le conseil de quartier.

Des projets pérennes

Autre enseignement après cette première année d'existence : **les conseils de quartier s'engagent dans des projets qui ont vocation à se pérenniser dans le temps**. Ainsi du marché de quartier du Couriat évoqué plus haut, mais aussi du marché paysan organisé par Riom Centre au parc de Cerey ou encore du jeu de piste ou des cycles de conférences pour lesquels travaille actuellement le conseil de quartier Riom Centre... Pour tous ces projets, la Ville met à disposition des conseils de quartier ses outils de communication et un contact direct est établi avec la presse locale. Enfin, **un budget participatif fixé à 30 000 € en 2023 est exclusivement dédié aux projets des conseils de quartier...** Pour que toutes ces idées trouvent à se concrétiser !

Vous aussi, rejoignez votre conseil de quartier !
Contact : conseils.quartier@ville-riom.fr

Une voix qui porte dans les projets municipaux

L'autre constat après un d'existence, c'est que **les Riomois ont mesuré l'intérêt des conseils de quartier pour faire entendre leur voix dans les projets de la Municipalité**. Ainsi du conseil de quartier Riom Centre qui s'est approprié le projet de revitalisation des friches carcérales, au sein du conseil de quartier et avec les agents municipaux concernés. Ces échanges ont fait l'objet d'allers-retours réguliers avec le groupe de travail municipal qui planche sur ce projet. Ainsi sont nées certaines idées, quand d'autres ont pu être approfondies...

Marché paysan au parc de Cerey organisé par le conseil de quartier Riom Nord.





DES PROJETS *qui avancent*

Les Frénésies ravivent la flamme...

Cet été se tenait à Riom la deuxième édition des *Frénésies*. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que ce fut une belle édition ! Disons-le tout de suite : il ne s'agissait que de la deuxième « mouture » d'une formule née en 2022 et qui est encore « en rodage ». Mais de mémoire de Riomois, nous n'avions jamais vu une telle ambiance au Pré Madame ! **Pas loin de 3000 personnes venues écouter *Les Frangines puis Cats on Trees*** (et les premières parties qui ont parfaitement lancé les deux soirées : *Tioma* et *The Amber Day*), et surtout profiter de cette atmosphère unique qui s'empare de Riom en été ! La buvette a tourné à plein régime dans une ambiance guinguette qui n'était pas sans rappeler le vide-greniers à ciel ouvert de l'été 2022 (mais en non-scénarisé !), les *foodtrucks* n'ont pas désempilé et la scène a inondé de ses lumières les visages enchantés d'un **public aussi nombreux qu'éclectique**... Des Riomois bien sûr mais pas que (preuve que *les Frénésies* attirent des gens de tout le département à Riom en été), et surtout un public très divers : des post-ados branchouilles aux quinquas cathos, des enfants surexcités aux quadras en goquette, sans

oublier les anciens venus croquer leur madeleine de Proust (ou une bonne barquette de frites) sur le Pré Madame, tout le monde était à la fête ! Une fête qui a battu son plein **le 14 juillet dans le parc de Cerey, transformé pour l'occasion en un lieu d'évasion dans le temps et dans l'espace** avec son concert *revival*, sa montgolfière captive et son feu digne des plus belles pétarades entendues à Riom... Une fête qui s'est continuée sous des accents divers (et de différents continents) et parfois déjantés aux Jardins de la Culture, dans le cloître des Écoles d'Art et sur la place Rouher... Et qui a définitivement pris ses quartiers à Dumoulin où entre les cabrioles en trampolines et l'apprentissage de la peinture et des arts martiaux, chacun avait de quoi assouvir sa frénésie estivale ! Bilan de cette édition 2023 : **une esplanade du Pré Madame « reconquise », un public au rendez-vous et de belles perspectives pour la suite**... Comme le sentiment que ces *Frénésies* 2023 ont « ravivé la flamme », en attendant une troisième « mouture » qui promet encore de très très belles soirées d'été !

... Et Accès Soirs titillera vos sens !

Après un été frénétique, c'est un nouvel automne placé sous le signe de la chouette qui s'annonce. Les yeux qui embrassent toute la perspective de la scène, les oreilles tendues sur le moindre bruit de la salle : préparez-vous à entrer dans la nouvelle saison *Accès Soirs* comme ces beaux rapaces nocturnes entrent dans la nuit : sans prévenir, dans un vol aussi lesté que silencieux, les yeux et les oreilles grands ouverts... Ça commence **jeudi 19 octobre à 20h30 à la salle Dumoulin avec le spectacle de cirque contemporain " Pulsation ! "**. Et ça continue jusqu'au printemps avec du théâtre,

de la musique, de la danse et encore du cirque... Alors **pensez à prendre votre abonnement entre le jeudi 21 septembre et le vendredi 29 septembre**. Pascale Roy vous accueillera à la salle Dumoulin (côté entrée public) de 12h à 19h. Pensez aussi à prendre rendez-vous sur l'Espace Citoyen de la Ville à partir du 11 septembre jusqu'au 20 septembre.

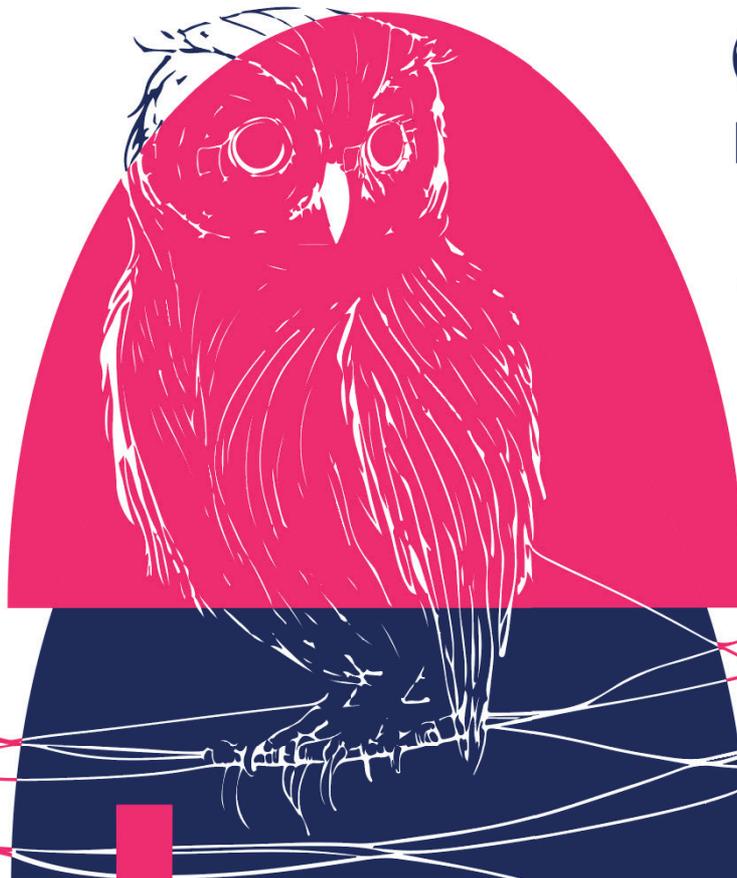
A partir du 2 octobre, pour la billetterie individuelle, prenez directement rendez-vous au 04 73 33 79 78. Hâte de vous y voir, pour hululer ensemble !

Pour accéder à la programmation complète :



Oct. 2023
Mai 2024

Scène régionale
Auvergne
Rhône-Alpes



Riom à fond dans la transition !

A travers la démarche « *Riom fait sa transition* », notre ville signe son engagement dans la voie de la transition écologique. Ou plutôt, le passage à la vitesse supérieure ! Car des projets emblématiques lancés lors du précédent mandat voient enfin le jour ! C'était le cas du **parc urbain à l'entrée sud de la ville**, déjà « fonctionnel » et adopté par les Riomois mais **qui fera**

l'objet d'une inauguration « en grandes pompes » le 29 septembre à travers un événement festif et convivial organisé par le conseil de quartier Riom Sud sur le Théâtre de verdure (au niveau du rond-point en direction du Couriat) aux alentours de 19h30. Ce sera encore le cas avec **l'ouverture, pour cette rentrée 2023, de l'école Jean Rostand complètement restructurée** en vue d'offrir aux

jeunes Riomois des conditions d'apprentissage de haut niveau et un cadre épanouissant au bord de la coulée verte, dans un bâtiment calibré pour atteindre d'excellentes performances énergétiques. Deux projets qui à eux seuls, témoignent du degré d'ambition de la Municipalité dans le domaine de la transition.

Le Théâtre de verdure aménagé autour de l'Ambène au sud de Riom.



Revenons à l'évènement du 29 septembre justement, qui devrait donner le coup d'envoi de la traditionnelle « **Semaine du développement durable** » qui sera rythmée, cette année encore, par de nombreux évènements en centre-ville et dans les quartiers : pêle-mêle une conférence de l'ancien rugbyman engagé de l'ASM Julien Pierre le mardi 26 septembre à 19h30 à la salle Attiret de Mannevil, un grande balade à vélo dans Riom le samedi 30 septembre avec les participants des Mercredis du vélo qui animeront toute l'après-midi aux Jardins de la Culture, l'immanquable « **Opération Ville Propre** » le dimanche 1^{er} octobre qui se fera cette fois le long du canal de Limagne, mais aussi des ateliers de sensibilisation sur la pratique potagère et la gestion des déchets les 27 et 28 septembre, ou encore une redécouverte de Riom à pieds et des ateliers de fabrication de papier recyclé aux Écoles d'Art le 4 octobre... Ces temps forts permettront notamment de **valoriser le réaménagement des jardins familiaux** (un investissement de plus de 130 000€) qui représentent tout de même 2,6 hectares sur Riom, **mais aussi la nouvelle signalétique piétonne en cœur de ville**. Toujours dans le domaine de la transition, notons le **lancement en juillet dernier de l'appel à projet « agriculture urbaine »** en vue de l'installation d'une activité de maraichage et d'arboriculture sur une partie du foncier acquis par la Ville dans le cadre de la préservation de la « ceinture verte »...



Autant d'initiatives qui témoignent de l'engagement de la Municipalité dans la transition, remarqué récemment par la **labellisation de la Ville de Riom et de Riom Limagne et Volcans au niveau 3 étoiles (sur 5) du label Climat-Air-Energie** dans le cadre du programme « *Territoire Engagé Transition Ecologique* » porté par l'Ademe. Une distinction symbolique certes, mais qui permettra tout de même à la Ville de disposer d'un accompagnement complet sur ses futures démarches de transition écologique. Et qui ne pourra qu'inciter à aller encore plus loin dans les mois et années à venir !

Écoquartier : ça avance !

Nous évoquions en pages 14 et 15 du VAR008 publié en avril dernier, dans un dossier consacré aux enjeux de l'autosuffisance à Riom, le **projet d'écoquartier porté par la Ville à l'Est de Riom, sur une surface foncière constituée des terrains en friche de l'ancienne scierie Masson** (entre la rue des Dagneaux et la rue de l'Ambène) et d'un grand terrain en partie arboré lui aussi laissé à l'état d'abandon - tous deux récemment acquis par la Ville. Dans notre enthousiasme, nous évoquions une surface de 32 hectares pour le terrain en partie arboré et 38 hectares pour la surface foncière destinée à l'opération. Nous aurions mieux fait de calmer nos ardeurs, puisque ce terrain en partie arboré ne fait pas 32 hectares mais bien 3,2 hectares (eh oui, tout est affaire de virgule) ! Quant au foncier total disponible, il est bien de 6 hectares (comme nous l'évoquions au début de l'article) et non de 38 hectares ! Nous vous prions donc de nous excuser pour cet emmêlement de pinceaux. Mais revenons-en à notre projet d'écoquartier, car celui-ci avance ! Les quatre candidats qui ont déposé des offres ont en effet été auditionnés début juillet par le jury de sélection, et **le lauréat devrait être officiellement désigné à l'occasion du Conseil municipal du 9 octobre**. Nous pouvons d'ores-et-déjà vous annoncer que les projets retenus sont très divers dans leur approche, et tous font la part belle aux constructions « écologiquement vertueuses ». Le jury de sélection se prononcera donc très prochainement sur plusieurs critères, au premier rang desquels l'approche urbaine, architecturale et environnementale. Nous devrions donc être bientôt fixés pour cette opération qui doit se dérouler en deux phases : une première phase pour la partie la plus à l'Est qui fait 1,3 hectare et qui aurait vocation à accueillir environ 45 à 50 logements nouveaux, puis une seconde phase pour la partie plus proche de la gare qui fait un peu moins de 1 hectare et qui pourrait accueillir une trentaine de logements. **Il sera alors temps de valoriser en parc urbain les 3,2 hectares de terrain en friche**, et d'y adjoindre 2000m² d'un bosquet déjà existant le long de la rue de l'Ambène. En parallèle, Riom Limagne et Volcans (RLV) continue de travailler sur le projet de solarisation (sous forme de panneaux photovoltaïques) du parking des Dagneaux à proximité et a d'ores-et-déjà lancé les travaux d'élargissement et de sécurisation de la portion de l'Ambène qui traverse cette zone, lesquels devraient permettre de valoriser encore mieux le cours d'eau et de prolonger vers l'Est la très appréciée promenade de la « coulée verte ». Enfin pour compléter le panorama, **les travaux ont commencé pour l'ouverture prochaine d'un cabinet d'ophtalmologie** dans ce quartier décidément en pleine mutation...



Ça bouge dans les quartiers !

Si le cœur de ville est une préoccupation de la Municipalité, les différents quartiers de Riom ne sont pas en reste ! Ainsi du quartier de La Varenne qui depuis plusieurs années maintenant connaît un développement continu avec notamment en 2018 la création, en lieu et place de l'ancien lycée professionnel Gilbert-Romme, d'un nouveau quartier résidentiel (« Carré R ») de plus de 60 logements aménagés par l'opérateur clermontois Quartus. Et ça devrait encore bouger dans ce coin-là ! En effet, **la Ville a prévu un aménagement paysager de l'espace public situé entre le lotissement « Carré R », l'école Pierre Brossolette et le complexe sportif Emile Pons** afin de rendre ce quartier encore plus agréable tout en facilitant l'accessibilité piétonne. Est également prévu **un réaménagement complet du bâtiment nouvellement ap-**

pelé « OPERA » (Organiser et Partager des Événements Récréatifs et Artistiques) qui accueille à ce jour plusieurs associations riomoises, dont certaines installées très récemment (club de bridge dans les anciens locaux de la crèche, section modélisme de l'Amicale laïque). Ce projet devrait toutefois se faire en deux temps : un premier temps consacré aux études (2023-2024) puis un deuxième temps à la réalisation des travaux (2024-2025).

Ce bâtiment, qui se compose d'une partie déjà aménagée et d'une partie désaffectée (dans laquelle a été réalisée en 2022 la salle du musculation et de récupération du Rugby Club Riomois), devrait ainsi faire l'objet d'aménagements intérieurs et extérieurs afin **d'améliorer les conditions d'occupation des associations présentes sur site** et permettre à la Ville de disposer d'un bâtiment plus vertueux

en termes de consommation d'énergie conformément aux recommandations du schéma directeur immobilier énergétique (SDIE). Enfin, le quartier de La Varenne pourrait également accueillir d'ici 2024 un terrain multisports (ou *city park*) destiné aux sports collectifs (football, handball, basket-ball) dont le lieu et les modalités de pratique restent à préciser avec le conseil de quartier Riom Nord. Un autre terrain multisports destiné aux sports collectifs pourrait également voir le jour au Couriat. De premiers échanges se sont tenus *in situ* avant l'été, mais pour les deux projets la Municipalité a prévu d'échanger à la rentrée avec les représentants des conseils de quartier et bien sûr les usagers. Des projets qui devraient donc se mettre en place progressivement et participer à terme, à l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers.

Friches carcérales : l'appel à projet est lancé !

Des travaux importants ont été réalisés ces derniers mois autour des prisons de Riom, avec notamment la tenue les 2 et 3 juin derniers d'un colloque historique organisé par la Ville en partenariat avec l'Université Clermont Auvergne, la DRAC et la Cour d'appel intitulé « *Derrière les murs de nos prisons : histoire d'un patrimoine commun* ». Cet événement s'est donc déroulé sur deux jours, sous la forme de **trois ateliers qui eux-mêmes ont réuni pas loin d'une trentaine de spécialistes dans tous les domaines** afin d'évoquer les dimensions historique, mémorielle, urbanistique ou encore architecturale de ces sites... Et bien sûr, d'engager des pistes de réflexion pour l'avenir... Ces ateliers, de plus de trois heures chacun, ont été **entièrement captés en vidéo et seront rendus accessibles à l'occasion des Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre prochains**. En effet, les portes des deux prisons seront ouvertes à cette

occasion avec notamment des **visites commentées du Pays d'art et d'histoire de RLV**, et à nouveau des visites libres de la maison d'arrêt où vous pourrez retrouver les espaces d'exposition conçus et aménagés par le pôle Archives et Patrimoine de la Ville et « inaugurés » en juin dernier (voir p. 4-5 du présent numéro). Ces espaces seront d'ailleurs rendus accessibles, également à cette occasion, sous un format numérique. Le travail de valorisation de l'histoire et des mémoires de ces sites avance donc, grâce à la participation active de spécialistes de cette période. Mais les choses avancent également sur un plan plus pratique ! En effet, l'appel à projet pour les deux sites a été lancé au tout début de l'été avec la remise de 11 dossiers de candidature qui a donné lieu à **une sélection de quatre opérateurs en accord avec la DRAC. Le lancement du second tour devrait suivre au tout début du mois de septembre** avec l'accueil par le Maire et

le jury de sélection des équipes encore en course. L'occasion pour la Municipalité de rappeler les enjeux urbains, historiques, mémoriels et patrimoniaux de ce projet, de transmettre les compléments apportés au règlement de consultation en lien avec ces mêmes enjeux et enfin, de remettre aux candidats l'ensemble des documents complémentaires liés aux études patrimoniales réalisées sur ces sites par la Ville, à la démarche de valorisation historique et mémorielle également engagée par la Ville, ainsi que les documents techniques et les résultats des **différentes phases de concertation dont la dernière - sous forme de « mur d'expression » dans la maison d'arrêt - a fait l'objet d'un réel engouement**. Charge dès lors aux candidats d'affiner leur projet avant une remise des offres fin novembre, et la désignation du lauréat en toute fin d'année 2023 voire tout début 2024. Comme vous, on est impatient de connaître la suite !

1942. Une époque où l'on parlait de Riom (entre autres) aux États-Unis, en Turquie et jusqu'en Uruguay.

Un pan du mur "d'expression" dans la maison d'arrêt.



un foot sale +1

Un lieu essentiel de mémoire.

→ un escape space
très bonne idée

"Un lieu de partage demain...
un lieu vivant, un lieu de mémoire!
Un lieu qui s'inscrit dans
la ville et pour la ville..."

accueil!
pour
histoire, de vivre
mémoire. Vive la France

Créer des Appart-hôtels!

un lieu
de justice
restauration.

un centre de
santé.

Conserver un espace et un
souvenir de nos années au passage.
ça c'est ce que
p. histoire et c'est quelque chose
à ne pas oublier et perdre!

Dans la histoire d'arriver
conservez la partie la plus
pour en faire un musée de la
culture et des traditions.

FAIRE UN
ESPACE VERT

POUR REMPLACER LES ARBRES
MARIUS pour des parkings! Ne faites
pas excroître des logements sociaux
SVP!!

Plus moi est une première
se fait réfléchir!!!
en faire un lieu où la vie
se perd dans la brutalité
à venir présente

Un musée avec les
recommandations de culture
pour la ville

Un centre de remise
en forme

Un lieu de street art

Merci d'avoir
ouvert ces portes!

Un lieu serait idéal pour
faire un escape-game Giant
"Les études de la prison"

de mémoire mais
partagés ou les différents
croiser, échanger, se connaître...
accueil de jeunes ou d'enfants,
artistiques... etc.

Un centre de santé, avec mon cabinet de future psychomot!! Du!
Le garder comme
monument Historique

Merci pour
la mémoire et l'espace.

Un lieu de fraîcheur
pour les chauds étés
à venir.

d l'avenir: un centre de
formation et de
substitutions - notamment
drogues... etc...

Un Hotel de Luxe...

Logements
Intergénérationnels.

Un lieu plein
d'histoires

Merci pour cette visite incroyable!
Le garder comme ça.

Centre de protection
animal
lance 60 ans.

En faire une maison
pour que les enfants
passent leur jour
tout. 6 ans

RIEN!
RASONS TOUTES
LES PRISONS, LIEUX
DE TORTURE PHYSIQUES
MENTALES...

Un escape
game

Les impressions
de Minnie Mollison
de Billie Holiday
de... etc

Une super visite,
merci!
Tous les détails qui font un lieu.
C'est ce qui rend un lieu unique
et qui fait que les gens y reviennent.
C'est ce qui fait que les gens y
viennent et qu'ils y restent.



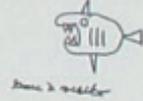
en faire un centre culturel
ou des logements
sociaux

Merci beaucoup
Baltha
vraie
EMIL



Lits des prisonniers
MERCI POUR LA
VISITE

NINI
COLO
SASA



L'avenir → un hôpital
Gardé ce lieu
et en faire un lieu
comme ça!

Un centre de
santé

merci pour cette visite!

un avenir
plus moderne
et plus humain

Merci!

VOYAGE
DANS
LE PASSE

HEUREUSEMENT
BUE LES
PRISONS

Merci

Il faut garder la
partie historique
et le reste du bâtiment
en faire un lieu de
culture C. Facci, école, Salle de spectacle



garder la mémoire!
et faire vivre le lieu!

BAR

Danciens d'années
nous font vivre les bonnes choses.

lieu pour les artistes
libre
street art
un lieu d'anferment
un lieu de liberté artistique.

Un lieu pour
public Par d'apt
privé ou autre.

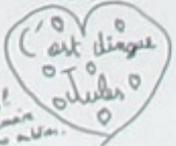


C'était Super!!!

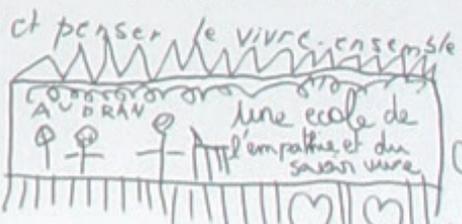
Un lieu chargé d'histoire
il faut nous le faire vivre
dans les bâtiments
à. C. 23
2023

tenir dans
les cours

Un centre d'accueil
pour mémoire



Un lieu pour construire le
futur... Art, environnement.



Un lieu plein d'émotions
03/06/23

Merci pour la visite
Samuel
03/06/23

Merci pour ce
moment
d'histoire
Milla
03/06/23

1 2 3 4 5 6 F
4/06/23



Le cimetière ancien de Riom avec ses sépultures en pierre de Volvic.

Aux petits soins du cimetière...

La Municipalité s'engage dans tous les domaines de la vie des Riomois, et la gestion du cimetière en fait partie. Depuis 2021, la Ville a ainsi engagé la **reprise progressive de certaines concessions perpétuelles très dégradées** et en état d'abandon, ainsi que la reprise pour préservation des monuments funéraires les plus remarquables et des sépultures des défunts ayant fortement contribué à l'histoire de la ville (voir l'article « *Cimetière : une gestion sans concession* » en page 10 du VAR003 de septembre 2021). Plus récemment, **la loge du gardien** –

située rue des Charmettes – a fait l'objet d'une réhabilitation complète pour permettre de recevoir dignement les familles (création d'une salle d'attente et d'un couloir de séparation pour améliorer la confidentialité, possibilité de faire des ventes de concession avec l'agent d'accueil le matin sur rendez-vous) tout en favorisant l'accessibilité PMR (pente d'accès et mise à niveau du sol jusqu'à la loge et aménagement d'une place PMR devant la loge). Rappelons accessoirement que l'entretien du nouveau cimetière est assuré par une société de réin-

sertion sous la supervision des Espaces verts de la Ville, qui s'occupent quant à eux de l'entretien du cimetière paysager et du désherbage du nouveau cimetière. Enfin, **des travaux d'enherbement du cimetière ancien ont été réalisés** avec notamment la plantation de 13 nouveaux arbres à l'automne 2021, la reprise du « carré des indigents » ou encore l'usage de *l'hydromulching* (technique de projection de fertilisants et de semences afin d'obtenir une pelouse rase et facile d'entretien).

... Et en accompagnement d'un projet de crématorium

Le sujet n'est certes pas le plus *funky*, mais l'objectif de cette rubrique est de vous tenir informés de tous les projets sur lesquels la Ville est engagée. Alors certes, il y a du cimetière au crématorium des nuances importantes à apporter (qui tiennent notamment au mode de gestion, mais nous y reviendrons). Mais il est bien du rôle de la Ville d'accompagner l'implantation d'infrastructures funéraires sur le territoire de Riom. C'est ainsi qu'un **projet d'implantation d'un crématorium est sur les rails et devrait faire l'objet d'une enquête publique à l'automne**. Un projet qui permettrait de répondre à la de-

mande croissante – constatée au plan national - de procédures de crémation et aux difficultés d'obtenir une crémation dans des délais raisonnables dans le Puy-de-Dôme, en raison de la présence d'un seul site sur le département (à Clermont-Ferrand, ensuite il faut se rendre à Vichy). En termes de gestion, **la Ville sera engagée au travers d'une délégation de service public - procédure neutre pour les finances communales**, le prestataire assumant l'intégralité des charges financières d'investissement et de fonctionnement. Quant à la localisation qui se devait d'être hors zones d'habitat résidentiel et en proximité

des grandes voies de circulation, **c'est la zone artisanale des Portes de Riom qui a été identifiée pour recevoir le site**. Le choix du prestataire, après procédure de mise en concurrence, a d'ores-et-déjà été approuvé en Conseil municipal : il s'agit de la Société Nouvelle de Crémation qui est déjà au travail et a désigné le responsable d'exploitation qui sera en charge du futur site. Le temps pour la SNC d'obtenir l'ensemble des autorisations, ce projet ne devrait voir le jour qu'en 2025...

Qu'est-ce qu'il se passe avec l'eau ?

Qui, cet été, n'a pas réfléchi à deux fois avant d'arroser sa pelouse ou son jardin potager ? Après de premières restrictions à l'été 2022 dues notamment à l'épisode caniculaire de juin, on a en effet eu l'impression en cet été 2023 d'avoir vu s'enchaîner les arrêtés préfectoraux portant restriction des usages de l'eau : d'abord au niveau « alerte » dès le mois de mai, puis « alerte renforcée », puis « crise », puis à nouveau « alerte renforcée », puis retour au niveau « crise »... Comme si les arrêtés tombaient au fur et à mesure que s'écoulait - plus ou moins vite - l'eau potable depuis les sources d'approvisionnement... **Riom est alimentée en eau potable par la source du Goulet à Volvic** dont le débit a sérieusement fléchi ces dernières années, tandis que parallèlement des

foyers toujours plus nombreux doivent être alimentés en eau. Au niveau du Goulet, le débit de captage avait même reculé de 5% en mars 2023 par rapport à l'été 2022, soit 600m³ de moins chaque jour. C'est pourquoi cette année, l'État n'a pas attendu juin pour tirer la sonnette d'alarme. De son côté, **Riom Limagne et Volcans appliquait depuis l'automne 2022 des mesures ciblées visant à sécuriser l'approvisionnement en eau du territoire**, avant de mettre en branle un plan de communication afin de « sensibiliser et responsabiliser » les habitants du territoire à travers notamment toute une série de « bons gestes » (ou « écogestes »). Quant à la Semerap, elle s'est essayée aux tests d'abaissement de la pression d'eau potable (les joliment nommées « modulations de pression ») afin là encore, de

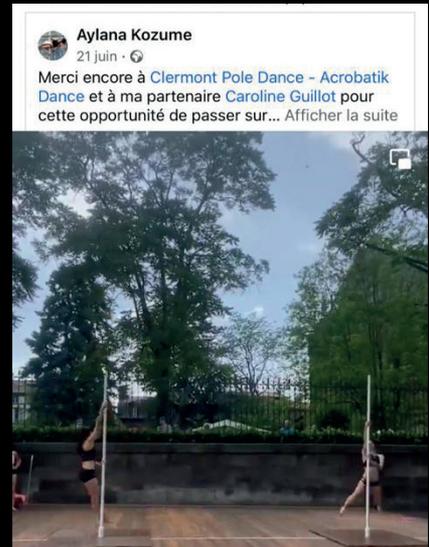
préserver une ressource toujours plus précieuse... Si ces mesures d'urgence, ainsi que l'évolution des comportements, ont permis d'éviter les pénuries et autres coupures, il est évident que **l'eau restera un sujet de premier ordre dans les mois et années à venir**. C'est pourquoi un certain nombre d'actions fortes ont été ou seront prises prochainement, comme les **travaux prévus au niveau du château du Chancet**, un des « réservoirs d'eau » du territoire depuis la source du Goulet, et ce afin de limiter le rejet dans les ruisseaux, ou bien encore la **mise en place d'un « comité de transparence »** dans lequel Riom sera représentée par son Adjoint au Cadre de Vie et à la Propreté Jean-Louis Raynaud. Bref, on n'a pas fini d'entendre reparler de l'eau... En attendant, soyez vigilants... et économes !

Ruisseau du Sardon dans le quartier de Planchepaleuil.



#VAR #RIOM

Partagez avec nous vos plus belles photos de Riom sur les réseaux sociaux avec les #VAR et #Riom pour être publiés dans le prochain *Vivre à Riom* !



solemn.th
Riom

Suivre ...



11 J'aime

solemn.th #sky #streetmoments #street #auvergne #clouds #nuages #nubes #ciel #cielo #streetphotography #streetphotos #streetshots #Puy-

archersriomois



Aimé par caro_line_lpz et 97 autres personnes

archersriomois Encore une grosse journée pour nos bénévoles, bcq de travail pour bien vous accueillir ! 🇫🇷 🙌 😊

J-1

cedricvedrenne
Pré Madame



Aimé par theamberday et 15 autres personnes

cedricvedrenne Hier soir, encore une belle soirée à la @villederiom avec les concerts de @theamberday et de @catsontrees à l'occasion des #lestrénésies

Voir les 3 commentaires

The Amber Day est à Riom.

18 juil. · 🌐

On sera demain soir avec CATS ON TREES à Ville de Riom en Auvergne-Rhône-Alpes ! 🌞 🌟 ... Afficher la suite



Pré Madame

THE AMBER DAY

museeregionaldauvergne

Suivi(e) ...



Aimé par museemandet et 1 autre personne
museeregionaldauvergne Un billet, deux... plus

annabelle_hml
Riom

Suivre ...



Aimé par baabieriom et 12 autres personnes
annabelle_hml Toute prison a sa fenêtre 🚪 ... plus
4 juin

jp_loubs
Riom

Suivre ...



Aimé par terravolcana et 23 autres personnes
jp_loubs La #tourdelhorloge à #riom 🌐 ... plus
21 mars

jp_loubs
Riom

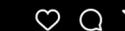
Suivre ...



Aimé par terravolcana et 18 autres personnes
jp_loubs #riom au pied de la Chaîne des Puys... plus
31 mars

yogamove.melanie
Riom

Suivre ...



Aimé par auvergneturisme, villechatelguyon et 41 autres personnes
yogamove.melanie ATELIER DÉCOUVERTE... plus
23 septembre 2021

QUAND LA CULTURE SOUFFRE D'ANTI-ARTISTISME...

À Riom ces derniers mois, le « monde de la culture » a eu un coup de chaud. Plaintes lancinantes en Conseil municipal, crise suraiguë que révéla une missive adressée au Maire et à son Adjoint à la Culture... La température est montée en flèche ! Mais quelle mouche avait donc piqué les auteurs de cette fameuse missive, **artistes et compagnies que la Ville avait jusqu'ici choyés telle une mère son enfant ?** Et comment expliquer cette soudaine préoccupation des auto-proclamés « acteurs du monde culturel » pour l'avenir de la culture à Riom ? On entendit alors évoquer pêle-mêle la baisse du nombre de spectacles l'été dans le cadre de feu *Éclats de Fête*, des interrogations sur l'avenir des « résidences » ou le sort réservé aux « arts de la rue » et surtout, surtout, la crainte de voir Riom dépossédée du sacro-saint label *Scène régionale*... et des subventions qui vont avec.

Vous l'aurez compris : la **préoccupation de nos « gardiens du temple culturel » tient moins de l'artistique que de l'hypothétique... et du pécuniaire**. Un hypothétique qui semble-t-il, n'alla guère chercher plus loin que dans les discussions à la terrasse du café (pour ne pas dire au bout du comptoir en toute fin de soirée) - ce qui ne manque pas de surprendre, de la part de personnes averties et imperméables aux « on-dit »... Mais quand on sait les péripéties auxquelles a dû faire face « le monde culturel » ces derniers mois et années, cet accès de fièvre appelle l'indulgence... Nous ne voudrions certes pas accabler davantage notre malade. C'est pourquoi nous nous contenterons de quelques prescriptions, qui tiennent du bon sens plus que de la médecine de pointe.

D'abord, nous rappellerons au malade que **la culture ne se mesure pas au kilo** comme chez le marchand d'oranges ou dans certaines enseignes de vêtements *vintage*. De même qu'**une représentation ne saurait s'apprécier à travers des critères « objectifs »** - ceux-là mêmes qu'induirait la délivrance du label *Scène régionale*. Ensuite, nous suggérerons au malade de s'éviter tout chagrin inutile en se berçant de l'illusion que le passant ou le touriste (spectateurs potentiels) est par principe attiré par « les arts de la rue » sous prétexte que ceux-ci se jouent... dans la rue. Nous l'encourageons tout aussi vivement à s'épargner les réactions de nature schizophrénique consistant à déplorer la baisse des subventions au « monde culturel » décidée par l'exécutif régional tout en ne jurant que par le label *Scène régionale*...et ses subventions. Enfin, nous ne pourrions que conseiller au malade de se rendre sans avis pré-établi et dans les plus brefs délais au contact des gens de « l'autre monde » (c'est-à-dire hors du « monde culturel ») pour mieux maîtriser ses pulsions gilles-de-la-tourettiennes qui lui font préférer par saccades la pire obscénité qui soit : « Populaire ! » « Populaire ! » « Populaire ! »

Notre diagnostic est sans appel : **le malade souffre d'anti-artistisme**. Bien sûr en le lui formulant, nous lui préciserons que ce néologisme a été utilisé par Gustave Flaubert ou encore André Gide car nous savons qu'une tartine de culture ne lui fait jamais de mal ! Et nous l'exhorterons, pour prévenir toute nouvelle crise à l'avenir, à **(re)venir aussi vite que possible du côté de l'Art et de la création**, qui donnent à la culture sa dimension la plus authentique et la plus sincère. Dès lors, nous pourrions **travailler ensemble à une politique culturelle digne de ce nom**, c'est-à-dire non-discriminante (on ne fait pas un spectacle pour un type particulier de public - aussi "empêché" fût-il - mais une programmation pour tous les publics), à la fois exigeante du point de vue artistique (c'est bien le moins que l'on puisse en attendre) et populaire en ce qu'elle doit s'adresser à chacun dans ce qu'il a de plus sensible et de plus noble : ses émotions.

**Pour la majorité municipale,
Rassemblés pour Riom**

contact@rassemblepourriom.fr

CIRCULEZ, VOTRE AVIS NE COMPTE PAS (OU PAS MAINTENANT...)

Ce n'est même plus un aveu mais une affirmation : votre avis ne compte pas et vous donner des moyens et possibilités de l'exprimer encore moins. Extrait de la tribune de la majorité dans dernier bulletin municipal « les gens ont d'autres chats à fouetter » ...et les sachants eux savent ! Mais doit-on être encore surpris de telles affirmations, tant depuis 2014 la démocratie locale sous toutes ses formes est un des parents pauvres de la majorité Pécoul...

Pourtant, l'affligeante participation aux derniers scrutins, notamment municipaux, devrait inquiéter. Depuis le début de cette mandature nous ne cessons d'alerter : à Riom comme ailleurs le fossé se creuse entre les citoyens et leurs représentants. Et nous n'alarmons pas, en demandant d'avantage de moyens pour la démocratie locale, par opposition politique de principe. Demander, pour des projets structurants où la pluralité d'avis semble nécessaire pour éclairer la décision politique, une plus grande transparence et davantage de concertation à travers des comités de pilotage ou groupes de travail nous paraît légitime, d'autant plus alors que la majorité municipale a une fâcheuse tendance à oublier l'opposition et la population riomoise. Des questionnaires en ligne paraissent suffisants et ont l'intérêt de ne solliciter aucun débat...

Nous considérons simplement que face au constat de cet inquiétant délitement démocratique, l'impératif participatif est au contraire une chance pour renforcer la légitimité de l'action politique de 33 conseillers et conseillères municipaux, toutes et tous investis souvent au-delà du raisonnable, pour la vie de notre commune.

Peut-on regarder objectivement le triste spectacle d'un conseil municipal aux débats stériles et mené comme une chambre d'enregistrement ? Accepte-t-on l'échec annoncé des conseils de quartier qui n'ont pas connu d'évolution depuis 10 ans faute de réelle ambition politique ?

Deux exemples illustreront l'écart entre le possible ailleurs...et le réalisé localement. Le budget participatif donne concrètement au citoyen du pouvoir d'agir. A partir de 16 ans, les habitants, regroupés en association ou collectif, peuvent proposer une idée ou un projet, ce sont ensuite les citoyens qui votent pour les projets retenus. Les communes qui s'engagent vraiment dans ce type de démarche, en y consacrant réellement des moyens, dédient pour la réalisation des projets sélectionnés une enveloppe budgétaire correspondant à 5% du budget de fonctionnement. A Riom, nous avons le droit à une pseudo démarche via les conseils de quartier, avec une enveloppe budgétaire de 30 000€, correspondant à 0,2% du budget de fonctionnement... Affligeant et révélateur. La convention citoyenne permet de tirer au sort des citoyens de façon à être représentatif de la population. Sur des sujets de leur choix, accompagnés d'experts, les citoyens s'acculturent puis deviennent force de propositions aux élus. Toutes les communes qui ont enclenché cette démarche le confirment : elle permet incontestablement d'ouvrir de nouveaux champs de réflexion et rapproche le citoyen de la décision. A ce jour, à Riom (et à RLV), on en est toujours à la traditionnelle réunion publique... qui confirmera par l'absence de participation l'échec d'une façon de faire surannée et permettra de se dédouaner en disant que les gens n'ont pas le temps.

Non, on ne peut pas baisser ainsi les bras et se satisfaire de cette démocratie à bout de souffle, terreau de l'extrême droite. Il est plus que jamais temps, à Riom comme ailleurs, de sortir de ce conservatisme et d'affirmer sa volonté politique pour un renouvellement de la démocratie locale en y dédiant les moyens nécessaires.

*Charles BRAULT, Véronique LYON,
Christine PIRÈS BEAUNE, Bruno RESSOUCHE*
Riom collectivement
riomcollectivement@gmail.com

GEORGES FAVARD : UNE VIE DE RÉSISTANCE ET D'ENGAGEMENT

Par cette tribune, nous avons décidé de rendre hommage à Georges FAVARD, 97 ans, qui nous a quitté cet été, le 25 juillet 2023.

Georges Favard a connu très jeune **l'engagement dans la résistance contre le nazisme**. Dès ses 14 ans, en 1941, Georges « portait des messages à ses camarades communistes ». Né à Riom, son père Julien Favard est arrêté en novembre 1940. Georges doit fuir le foyer familial pour échapper à une arrestation et rejoint un oncle puis le maquis FTP dans le Limousin. Parmi ses missions, il eut celle d'aller prendre des photos du massacre d'Oradour-sur-Glane, avec un compagnon en juin 1944, et revint avec deux images, les deux dernières de la pellicule ! Il recevra plus tard, en aidant des maquisards trois balles dans une jambe. A 17 ans ! **Mutilé de guerre**, il porta encore les stigmates de cette période, dont une prothèse qui le fit beaucoup souffrir tout au long de sa vie. Mais la douleur physique ne l'empêcha pas de continuer un autre combat « contre l'absurdité des guerres et les idéologies racistes et fascistes ».

Georges, après sa retraite, consacra beaucoup de temps, à témoigner de son engagement, de son vécu, et de ceux d'autres jeunes dans la résistance, dans les établissements scolaires du département. A chaque fois, l'ancien résistant véhiculait **un message de paix entre les peuples** et exposait à mots choisis l'abomination de la guerre. Il sera distingué de nombreuses médailles militaires, et récemment de la distinction de Commandeur dans l'ordre des palmes académiques.

Il occupera de nombreuses responsabilités à la CGT des tabacs, au Parti Communiste Français, à l'ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants) et aux anciens combattants. Il fut **Adjoint au Maire** de Riom en responsabilité du personnel de 1977 à 1983. Sa capacité à écouter, et à capter l'attention des citoyens et des travailleurs qu'il approchait, contribuait à les rassembler autour de leurs revendications. Son potentiel intellectuel lui permettait de saisir rapidement l'importance d'un contexte et les possibilités qui s'en dégagent. Car Georges avait à cœur de poursuivre l'œuvre sociale de son père Julien, adjoint comme lui au Maire de Riom.

Syndicaliste avisé et rassembleur sur le bassin de Riom, au sein de la CGT du Puy de Dôme et même à l'échelle du pays au travers de la Fédération Nationale CGT des Tabacs et allumettes, il a su dynamiser la défense des salariés actifs puis retraités par un engagement sans faille dans son organisation syndicale. Georges a façonné le Syndicat Cgt de la Manufacture des Tabacs de Riom pendant 3 décennies. Le syndicalisme lui a permis de travailler à l'égalité des salariés devant l'emploi, le salaire et les conditions de travail. Il a su au fil du temps intéresser une multitude de jeunes à l'activité syndicale parce que les revendications qu'il proposait au débat étaient imprégnées de justice, de fraternité et de pragmatisme.

En 2020, lors des élections municipales de notre commune, la presse locale avait demandé à chaque tête de liste de choisir **le nom d'un Riomais illustre** qui était une source d'inspiration pour leur engagement politique. Les candidats des listes concurrentes avaient choisi les éminentes personnalités que sont Pierre Virlogeux, Etienne Clémentel et Guy Thomas, Boris Bouchet avait choisi, pour la liste « Un Nouveau Souffle pour Riom », Georges Favard, un contemporain tout à la fois personnalité locale, référence historique et homme impliqué dans la cité riomoise.

Jusqu'à ses derniers instants il restera attaché à la transmission de la mémoire, à la paix et à la justice sociale.

*Boris BOUCHET, Nathalie NIORT,
Michel BAGES, Audrey LAURENT*
Un Nouveau Souffle pour Riom
nouveausoufflepourriom@gmail.com
Facebook : @unnouveausoufflepourRiom

600